

SION, SOUS-LE-SCEX

CAMPAGNE DE FOUILLE 2000
(période historique)

RAPPORT

J.-C. Moret, A. Antonini, O. Paccolat



Bureau d'Archéologie TERA, Sion, novembre 2001

SOMMAIRE

A) PROBLEMATIQUE GENERALE

B) LA CAMPAGNE DE FOUILLE 2000

1. Les circonstances de la fouille
2. Historique et calendrier des interventions
3. Les coupes de référence
 - *Codes et trames utilisées*
4. Les structures et les couches anthropiques

C) RESULTATS

1. La zone inondable et son comblement progressif
 - 1.1. *Les fluctuations des anciens bras fossiles de la Sionne*
 - 1.2. *Les dépôts fluviatiles situés à la base de la séquence de la zone inondable*
 - 1.3. *Evolution et fluctuation du bord de la terrasse naturelle*
 - 1.4. *Les aménagements de berge d'époque romaine*
 - 1.5. *Le niveau de travail Pos324*
2. Un canal d'amenée d'eau romain tardif ?
3. Les tombes du Haut Moyen Age
 - 3.1. *Les tombes de l'horizon supérieur*
 - 3.2. *Les tombes de l'horizon inférieur*
 - 3.3. *Extension et rehaussements successifs du niveau du cimetière*
4. L'abandon de la basilique funéraire et du cimetière médiéval
5. Les vestiges médiévaux postérieurs à l'église

D) CONCLUSIONS

E) BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

F) ANNEXES

- a. Coupe stg336 : mise au net du profil est de la tranchée Tr1
- b. Coupe stg309 : mise au net du profil ouest de la tranchée Tr1
- c. Coupe stg308 : mise au net du profil est de la tranchée Tr3
- d. Coupe stg311 : mise au net du profil est de la tranchée Tr4
- e. Coupe stg335 : mise au net du profil de la tranchée Tr5
- f. Liste des tombes médiévales fouillées durant la campagne 2000
- g. Liste des couches fouillées durant la campagne 2000
- h. Résultats de la datation au radiocarbone effectuée sur la planche Pos202

A) PROBLEMATIQUE GENERALE

Les compléments de fouilles effectués durant l'année 2000 sur le site de la basilique de Sous-le-Scex visaient plusieurs objectifs.

En premier lieu, il s'agissait de s'assurer de l'absence de vestiges archéologiques majeurs dans la partie méridionale de la parcelle, portion du terrain qui n'avait été que peu touchée par les interventions archéologiques précédentes et qui était donc relativement mal connue. Le cas échéant, il convenait d'estimer l'ampleur et la valeur de ces vestiges pour l'histoire du site, de façon à déterminer ou non la mise en place d'une fouille de sauvetage avant le début des travaux de chantier.

Le second objectif était de tenter de préciser, dans la mesure du possible, l'extension de la terrasse naturelle utilisée pour les installations humaines - toutes périodes confondues - et de déterminer si sa limite sud avait varié ou non au fil du temps, au gré des aménagements anthropiques et des phénomènes naturels. Il s'agissait avant tout de cerner la topographie du bord méridional de la terrasse et de déterminer le rôle respectif joué par l'homme et les phénomènes naturels dans les éventuelles fluctuations du bord de la terrasse. Parallèlement, il convenait d'établir une sériation des éventuels dépôts naturels rencontrés, de façon à tenter de faire le lien avec les coupes stratigraphiques de référence effectuées par les protohistoriens à l'ouest¹ et à l'est² de l'église funéraire, lors des campagnes de fouilles menées respectivement en 1991 et 1997.

Enfin, pour la période historique, plusieurs questions soulevées par les fouilles antérieures demeuraient en suspens.

Pour l'époque médiévale, il convenait avant tout de préciser la limite méridionale de l'extension du cimetière au sud de l'église funéraire, et de déterminer dans quelle mesure cette limite et ses éventuelles fluctuations résultaient d'une volonté délibérée, de contraintes topographiques ou simplement de phénomènes érosifs. Cet objectif a pu être atteint grâce à la découverte de plusieurs sépultures médiévales qui permettent de lever le doute quant à l'extension de la nécropole et de préciser son évolution.

En ce qui concernant l'époque romaine, nous espérons repérer, dans l'étroite portion du terrain comprise entre l'annexe sud de la basilique et le bord méridional de la terrasse, d'éventuelles traces d'occupation antérieures à la création de l'église funéraire, afin de préciser la date de création de cette dernière et de combler notre ignorance relative quant à l'évolution du site durant l'époque romaine.

Les interventions effectuées durant l'année 2000 n'ont malheureusement pas répondu à cette dernière attente, car la limite sud de la terrasse naturelle s'est révélée être beaucoup trop proche de l'église funéraire du Haut Moyen Age. Les interventions ont dû se limiter aux aménagements du bord de la terrasse, dont le replat, situé sous les fondations de l'église funéraire, est demeuré hors d'atteinte.

¹ **Stratigraphies 4, 6, 7, 8, 9 et 10** relevée en 1991 (cf. C. Pugin, C. Falquet et V. Dayer, *Intervention sur le chantier de Sion Sous-le-Scex*. Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève. Décembre 1991, plan 2 notamment).

² **Coupes A et D** relevées par le bureau ARIA en 1997 (cf. Vincent Dayer, *Sion, Sous-le-Scex. Elaboration des Fouilles 1995 à 1997. Horizons protohistoriques. Schéma stratigraphique général (1984 à 1987)*, ARIA, Sion, novembre 2000, fig. 2 et 3).

B) LA CAMPAGNE DE FOUILLE 2000

1. LES CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE

Les compléments de fouille effectués sur le chantier de Sous-le-Scex durant l'année 2000 ont été motivés par la reprise du projet de construction en attente depuis une quinzaine d'années (bâtiment prévu par la caisse de retraite et de prévoyance du personnel enseignant de l'Etat du Valais).

Ces compléments ont porté uniquement sur la zone menacée par l'emprise du futur bâtiment. Il s'agit de la portion du terrain comprise entre l'église funéraire (au nord), la nouvelle place du parking du Scex (au sud), la façade de l'immeuble « Les Falaises » (à l'est) et le lavoir de la Place du Midi (à l'ouest). L'intervention était justifiée par le fait que cette partie du chantier n'avait été que peu explorée au cours des fouilles précédentes, à l'exception de quelques tranchées de sondage effectuées en 1991 par l'Office des Recherches Archéologiques (ORA).

2. HISTORIQUE ET CALENDRIER DES INTERVENTIONS

L'intervention des archéologues s'est effectuée en quatre temps.

Dans un premier temps, un sondage exploratoire nord-sud (Sd.1, Fig.1) a été pratiqué dans la partie ouest de la zone menacée, de façon à disposer d'une première coupe de référence permettant une estimation préliminaire de la séquence sédimentaire au voisinage de l'annexe méridionale de l'église. Ce travail conduit en commun par le bureau ARIA (V. Dayer) et le bureau TERA (P. Taillard et P. Gibut) a été effectué dans le courant du mois de janvier 2000. Outre la présence d'une séquence sédimentaire bien stratifiée, très propice à l'élaboration d'une chronostratigraphie de référence (coupes stg304, stg306A et stg306B), ce sondage a permis de mettre en évidence la présence d'une fosse de fonction indéterminée (Pos 304) et celle d'un aménagement de berge (Pos 305), constitué par de gros blocs bordant le tracé de chenaux torrentiels (Fig.10 : G). La fosse Pos304 a pu être datée du 1^{er} s. apr. J.-C. sur la base d'un as de Claude³.

Suite à ces premiers résultats encourageants, il fut décidé, dans le courant du mois d'avril, d'ouvrir une série de tranchées exploratoires nord-sud, orientées perpendiculairement par rapport à la pente générale du terrain et à l'axe directeur du futur bâtiment. Ces tranchées, au nombre de cinq, furent échelonnées d'est en ouest à intervalles plus ou moins réguliers, de façon à quadriller la portion du terrain menacée par le projet de construction (Tr.1 à Tr.5, cf. Fig.1). Leur implantation a tenu compte des contraintes liées à l'impact du futur bâtiment et des problèmes de sécurité inhérents à l'excavation de sédiments fluviatiles très instables (graviers de la Sionne non compactés). Ce travail, qui s'est échelonné sur les mois d'avril et mai, a permis non seulement de ménager des coupes stratigraphiques de référence et d'explorer en profondeur la séquence sédimentaire présente sur la moitié sud de la parcelle, mais

³ Objet sss2000/n°4300.

également d'analyser les processus de sédimentation et de déterminer, dans ses grandes lignes, la dynamique générale des couches.

Une fois ces coupes analysées et la faible densité des vestiges estimée (mi-mai 2000), il fut décidé, dans un troisième temps de ménager trois zones de fouilles distinctes, en fonction des espaces qui semblaient les plus prometteurs du point de vue archéologique, par rapport à la problématique définie. Le choix se fit essentiellement sur la base des observations stratigraphiques et de quelques indices observés en plan (mur Pos 323 ; surface de l'empierrement Pos183, etc.).

D'emblée, toute la partie méridionale de la zone menacée fut exclue, car les coupes effectuées montraient de manière évidente que cette portion du terrain ne présentait aucun intérêt archéologique, la séquence étant presque exclusivement constituée, sur toute sa hauteur, de dépôts torrentiels de type alluvial (Fig.9).

Un premier secteur de fouille fut ouvert dans la partie nord du terrain compris entre les tranchées Tr.1, Tr.3 et Tr.6, immédiatement au sud de l'annexe méridionale de la basilique, où les coupes indiquaient une bonne sériation des couches et la présence d'aménagements de berge et d'anomalies permettant d'étudier les fluctuations du bord de la terrasse naturelle. Ce secteur, baptisé « secteur central », correspond aux zones 2, 3, 4, 5 et 6 indiquées sur le plan général des interventions (Fig.1).

Un second secteur fut ouvert dans la partie est du chantier (« secteur est » = zone 7, fig.1), le long du bâtiment « Les Falaises », où l'observation des profils des tranchées Tr.4 et Tr.5 montrait de bonnes potentialités pour l'étude de la problématique du bord de la terrasse. En outre, l'apparition d'une anomalie en forme de fosse (T547) dans la tranchée Tr.5 semblait indiquer une forte probabilité de découvrir de nouvelles sépultures du second âge du Fer sur cette portion du site, dans le prolongement de la nécropole protohistorique découverte antérieurement sous la nef de l'église et à l'est du chœur⁴. La poursuite de la fouille par le bureau ARIA et la mise en évidence de quatre autres sépultures attribuées à La Tène dans la zone 7 ont validé ce choix.

Durant la seconde quinzaine de juillet, un troisième secteur de fouille fut ouvert, dans l'angle sud-ouest du chantier (« secteur ouest » = zone 1, fig.1), près du lavoir de la place du Midi. Le but essentiel de cette intervention était d'étudier la suite du mur Pos323 (Fig. 12), dont le prolongement vers le nord avait été repéré lors des campagnes de fouille précédentes, sans toutefois que l'on ait réussi à dater avec précision cet aménagement postérieur à l'abandon de la basilique.

Parallèlement à ces travaux en plan, de nouvelles tranchées complémentaires, orientées est-ouest, furent réalisées: la tranchée Tr.6, qui complète la stratigraphie de l'ancienne limite méridionale de la parcelle fouillée en 1992 et la tranchée Tr.7, destinée à faire le lien entre les tranchées Tr.3 et Tr.4 (Fig.1). Elles ont permis de confirmer les équivalences de couches et, surtout, d'établir des corrélations fiables entre les différents secteurs de fouille. Le résultat final est présenté dans le tableau synthétique de la Fig.8, qui a servi de base pour reconstituer l'histoire sédimentaire du bord de la terrasse et son évolution au fil du temps, parallèlement à la séquence naturelle.

⁴ Cf. Philippe Curdy, Vincent Dayer et Sébastien Favre, *Vallesia* 50 (1995), pp. 401-403 ; Philippe Curdy, Vincent Dayer et Sébastien Favre, *Vallesia* 51 (1996), pp. 344-348. Vincent Dayer, *Sion, Sous-le-Scex. Elaboration des Fouilles 1995 à 1997. Horizons protohistoriques. Schéma stratigraphique général (1984 à 1987)*, ARIA, Sion, novembre 2000. Rapport de fouille transmis à l'archéologie cantonale (non publié).

Dans un quatrième temps, dans le courant juillet 2000, le secteur de fouille est (zone 7) a été libéré par l'équipe du bureau TERA pour permettre l'intervention des préhistoriens du bureau ARIA. A cette occasion, cinq sépultures du second âge du Fer ont été mises au jour près de la limite est du chantier (tombes T546, T547, T548, T549 et T551). Ces nouvelles découvertes ont permis d'étoffer le corpus existant et de compléter le plan d'ensemble de la nécropole attribuée à la période de La Tène. Des traces d'occupation plus anciennes ont également pu être mis en évidence dans la zone 7. Cet horizon ancien (**US 1**, Fig.6 et 7), relativement bien conservé, est constitué par un niveau d'occupation diffus (**US 1a** = UT 229), appartenant vraisemblablement au premier Age du Fer ou au Bronze final, et par sa couche de lessivage (**US 1b** = UT 228 et 216)⁵.

Nous n'aborderons pas ici le détail de la fouille de ces couches et de ces structures, ni les résultats particulièrement intéressants obtenus, étant donné que ceux-ci feront l'objet d'un rapport détaillé par le bureau d'archéologie ARIA⁶ qui a reçu un mandat particulier pour la fouille et l'élaboration de la séquence protohistorique⁷.

À part la très courte intervention effectuée sur le sondage Sd.1 en début d'année, notre intervention s'est donc étendue sans discontinuité sur une période de trois mois et demi, soit du 10 avril au 28 juillet 2000. Au total, 503 m² ont été explorés, soit par une fouille en plan (205 m²), soit par des sondages et des tranchées exploratoires (298 m²). La fouille sur le terrain, confiée au bureau d'archéologie TERA, a été conduite par Jean-Christophe Moret, sous la responsabilité scientifique d'Alessandra Antonini et Olivier Paccolat. L'équipe de fouille a compté, en moyenne, quatre personnes à plein temps, avec des fluctuations de l'effectif en fonction des impératifs de chantier.

Secteurs de fouille :	Surface :
Tranchée 1	156 m ²
Tranchée 2	20 m ²
Tranchée 3	64 m ²
Tranchée 4	24 m ²
Tranchée 5	6 m ²
Tranchée 6	16 m ²
Tranchée 7	12 m ²
Sous-total :	298 m²
Zone 1	32 m ²
Zone 2	15 m ²
Zone 3	15 m ²
Zone 4	4 m ²
Zone 5	23 m ²
Zone 6	8 m ²
Zone 7	108 m ²

⁵ Les attributions chronologiques provisoires proposées ici sont à prendre avec toutes les réserves d'usage, étant donné qu'elles devront être confirmées et, le cas échéant, complétées ou corrigées par l'étude des préhistoriens, actuellement en cours (bureau ARIA, Sion).

⁶ Archéologie et Recherches Interdisciplinaires en milieu Alpin", sous la direction de Claire Nicoud, Philippe Curdy et Manuel Mottet.

⁷ Rapport de fouille ARIA sur les vestiges protohistoriques mis en évidence durant la campagne de fouille 2000 (en cours d'élaboration).

Sous-total :	205 m²
TOTAL	503 m²

Etant donné la complexité et l'enchevêtrement des dépôts naturels et anthropiques, vingt-sept coupes stratigraphiques ont du être relevées pour permettre de reconstituer les grandes lignes de l'histoire sédimentaire du site. Ces profils, dont la situation spatiale est présentée à la Fig.2, sont répartis comme suit :

SECTEUR :	PROFIL :	Relevé n° :	Type de relevé :	
			Dessin 1 :10	Tirage photo
Sondage 1 (Sd.1) :	- profil est - profil ouest (partie haute) - profil ouest (partie basse)	Stg304 Stg306A Stg306B	X X	 X
Tranchée 1 :	- profil est - profil ouest - profil nord	Stg336 Stg325 Stg345	X X	 X
Tranchée 2 :	- profil est	Stg323	X	
Tranchée 3 :	- profil nord - profil ouest - profil est (partie haute) - profil est (partie basse / banquette)	Stg307 Stg309 Stg308 Stg322	X X X X	
Extension nord de la Tranchée 3 :	- profil est (= prolongement nord de stg308) - profil ouest (partie haute) - profil ouest (partie basse)	Stg308bis Stg319 Stg319bis	X X	
Tranchée 4 :	- profil est - profil sud - profil ouest	Stg311 Stg312 Stg313	X X X	
Tranchée 5 :	- profil est	Stg335	X	
Tranchée 6 :	- profil sud - prolongement ouest du profil sud (raccord avec stg336 de Tr.1)	Stg314 Stg333	X X	
Tranchée 7 :	- profil nord - profil ouest - profil sud	Stg340 Stg341 Stg342	X X X	
Zone 3 :	- profil sud	Stg328	X	
Zone 4 :	- profil nord	Stg332	X	
Zone 5 :	- profil ouest	Stg334	X	
Zone 6 :	- profil ouest surbaissé (= prolongement de Stg309)	Stg329	X	

Sur la base de ces relevés, le géologue Bernard Moulin a effectué durant une semaine une étude sédimentologique des principales coupes de références. Son

travail sur le terrain s'est révélé primordial car il a permis de comprendre les grandes lignes générales de la dynamique sédimentaire du site et de préciser les modalités de dépôt des différents sédiments. Son rapport, présenté en annexe, a permis de compléter nos données et de confirmer ou de corriger certaines interprétations faites sur le terrain. A ce titre, il a servi de cadre de référence pour la rédaction du présent rapport et de base à notre travail de corrélation.

En ce qui concerne le mobilier issu de la campagne de fouille 2000, nous ne le présenterons pas en détail dans les pages qui suivent, dans la mesure où il n'a pas encore fait l'objet d'une étude détaillée. Seuls les éléments typologiques déterminants ou fournissant des repères chronologiques importants seront cités. Les objets métalliques nécessitant un travail de nettoyage ou de stabilisation ont été confiés à l'atelier de restauration de monsieur Denis Ramseier, à Sion, qui nous les a remis en retour après avoir effectué les travaux nécessaires. La détermination des monnaies a été aimablement effectuée par monsieur Patrick Elsig, conservateur du cabinet des médailles. De son côté, Olivier Paccolat s'est chargé de la détermination typologique de la céramique, après que l'ensemble du mobilier eut été nettoyé et inventorié (y compris les éléments osseux ou lithiques).



Détail de la digue Pos 305 (à droite) et des alluvions fines déposés sur le replat de la berge (à gauche) protégeant la terrasse à l'époque romaine (Profil stg336, tranchée 1).

3. LES COUPES DE RÉFÉRENCES

Seules les coupes de référence les plus représentatives des processus sédimentaires et des aménagements du bord de la terrasse naturelle sont illustrées dans les pages suivantes. Il s'agit des profils suivants, d'ouest en est :

stg336	profil est de la tranchée Tr.1	Fig.3
stg309	profil ouest de la tranchée Tr.3	Fig.4
stg308	profil est de la tranchée Tr.3	Fig.5
stg311	profil est de la tranchée Tr.4	Fig.6
stg335	profil est de la tranchée Tr.5	Fig.7

Étant donné la complexité des processus sédimentaires, les unités de terrain (**UT**) ont été regroupées en unités stratigraphiques (**US**) qui permettent elles-mêmes, sur la base des corrélations établies, de dégager de grands ensembles sédimentaires cohérents. Ce sont ces unités stratigraphiques qui sont figurées sur les coupes schématiques présentées dans les pages suivantes (pastilles avec numéros). Pour faciliter la lisibilité, nous les avons distinguées par des trames, non pas en fonction d'une sériation chronologique par horizons archéologiques, mais sur la base de la nature des dépôts sédimentaires.

Pour la clarté de l'exposé et afin de ne pas alourdir inutilement le discours, nous essayerons, dans la mesure du possible, de reconstituer les grandes lignes de l'évolution du site sur la base des unités stratigraphiques observées sur le terrain (vision macroscopique), sans détailler ni énumérer à chaque fois les différentes unités de terrain (**UT**) qui composent chaque **US**.

Le lecteur intéressé aux micro-phénomènes sédimentaires trouvera le détail complet des couches observées sur le terrain dans les plans (annexe a-e). Les numéros indiqués sur ces coupes renvoient à la liste des couches (annexe g) et au tableau synthétique (Fig.8) qui permet de visualiser, d'un seul coup d'œil, les corrélations et les regroupements d'**UT** établis pour constituer les différentes **US**.

CODES ET TRAMES UTILISÉS

- Les dépôts fluviatiles de nature torrentielle, de type chenaux, coulées boueuses et *débris-flow* sont figurés en blanc avec un semi de petits cercles. Il s'agit de dépôts grossiers, mal triés et mal classés, constitués essentiellement de graviers et/ou de cailloux, avec des matrices gravelo-limoneuse à gravelo-gravillonneuse. Ces ensembles sédimentaires correspondent principalement à d'anciens tracés de chenaux fossiles et à des nappages collatéraux générés par leurs débordements répétitifs sur ou contre le bord de la terrasse. Ils impliquent une dynamique et un flux violents, en eau rapide. Ces dépôts, qui occupent la partie sud des diverses coupes, dessinent une vaste zone

inondable caractérisée par des phases de crues violentes et balayée par un ou plusieurs bras fossiles de la Sionne qui fluctuent et se recoupent au fil du temps (**US 2A, 2B, 2C, 2D, 4, 5, 6, 7, 8d et 8f**).

- En gris clair sont figurés des dépôts d'alluvions plus fins, mal conservés, correspondant à des nappages de limons, de sables et de gravillons plus ou moins bien stratifiés, déposés en eau calme (dépôts de gravité), souvent sur ou contre le bord de la terrasse naturelle (**US 3, 8a, 8b, 8c, 8e et 8g**).
- Les remblais médiévaux liés à la mise en place et aux réfections de l'église funéraire et de la nécropole du Haut Moyen Age sont indiqués par des hachures diagonales inclinées vers la droite (**US 10a et 10b**).
- Le remblai à base d'éléments de démolition (=Pos183) qui a servi à combler partiellement la portion du canal Pos322 située le long de l'église funéraire est indiqué par des hachures diagonales inclinées vers la gauche (**US 9b**).
- Les alluvions fines d'origine naturelles qui marquent l'utilisation et l'abandon du fossé Pos322 (sous et sur ES 9b) sont également figurées en gris clair (**US 9a et 9c**). Il s'agit de dépôts de limons sableux, très fins, d'origine hydraulique, déposés en eau calme (dépôts de gravité) ou piégés dans la cuvette. Le limon inférieur présente un aspect et une coloration ardoisée qui rappelle les dépôts que l'on rencontre dans les canaux d'amenée d'eau (bisses, meunières, etc.).



Vue générale du profil est de tranchée 1 (stg 336).

4. LES STRUCTURES ET LES COUCHES ANTHROPIQUES

Les niveaux d'occupations ou de démolition repérés en coupe, ainsi que les différents aménagements anthropiques, sont tramés ou surlignés en noir. Il s'agit des éléments suivants⁸ :

Positions :	Description / Interprétation :	Secteur:
Pos119 ⁹	Mur de terrasse en pierres sèches, repéré en plan en 1985-1991 sous l'annexe nord-ouest de l'église, au pied du rocher de Valère. Époque romaine. (Fig.10)	Fouille 1991
Pos183	Comblement du tronçon central de l'ancien canal de dérivation (Pos322) au moyen de matériaux de démolition : moellons de tufs équarris (avec et sans liant), fragments de mortier de chaux (mortier de pose et crépi), fragments de vitrage (verre bleuté), débris de briques et de tuiles, etc.). Contemporain de la construction de l'église ou de l'une des premières phases d'agrandissement de l'édifice. (Fig.3, 4, 12)	zones 2,3,5,6 stg309 stg325 stg336
Pos202	Planche de cuvelage correspondant à un réaménagement ou à une réfection de la digue de protection de la berge, au point de contact avec la zone inondable. Époque romaine, 2 ^{ème} état de la digue. (Fig.5)	stg308
Pos305	Digue implantée au pied de la berge, au point de contact avec la zone inondable (blocage de gros schistes dessinant un alignement continu). Époque romaine, 1 ^{er} état de la digue. (Fig.3, 4, 5, 10)	stg308 stg309 stg336
Pos322	Fossé aménagé dans les dépôts torrentiels fossiles. Canal de dérivation ? Époque romaine tardive. (Fig.3, 4, 5, 11, 12)	stg308 stg309 stg336
Pos323	Mur de terrasse en pierres sèches, implanté au-dessus du limon d'inondation marquant l'abandon définitif de l'église. Époque médiévale, 2 phases de construction. (Fig.12.)	zone 1
Pos324	Niveau de démolition ou d'arase matérialisé par une concentration importante de nodules de chaux blanchâtres = niveau de travail ? Intercalé entre les US 8b et 8d. (Fig.3.)	stg336

⁸ Seuls certains de ces éléments sont visibles dans les coupes de référence.

⁹ Cf. C. Pugin, C. Falquet et V. Dayer, *Intervention sur le chantier de Sion Sous-le-Scex*. Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève. Décembre 1991, stratigraphies 3, 6 et 9 (plans 3, 4, 6 et 8). Le mur en question est attribué au premier siècle apr. J.-C. par les préhistoriens, sur la base d'un fragment de pied d'un plat pompéien (sss91/objet n°182).

C) RESULTATS

1. LA ZONE INONDABLE ET SON COMPLEMENT PROGRESSIF

Toute la partie sud de la parcelle est occupée par des dépôts d'origine fluviale, de nature essentiellement torrentielle (Fig.9). Il s'agit de sédiments très grossiers, relativement mal triés et mal classés, constitués principalement par des graviers et/ou des galets émoussés, avec des matrices gravelo-limoneuses ou carrément gravillonneuses.

Ces dépôts correspondent à d'anciens tracés de chenaux fossiles et aux nappages collatéraux générés par leurs débordements répétitifs sur ou contre le bord de la terrasse naturelle (Fig.3 à 7). Ils impliquent une dynamique et un flux violents, en eau rapide, alternant avec des dépôts plus doux, de type coulée de boue (débris-flow), qui sont venus progressivement s'accumuler contre le bord de la terrasse.

À l'origine, cette zone inondable paraît déprimée par rapport au replat de la terrasse repérée contre le rocher de Valère. L'accumulation des dépôts générés par les débordements et les crues répétitives de la Sionne va entraîner sa lente surélévation et son comblement progressif. Les observations effectuées sur le terrain montrent que ce processus de sédimentation concerne essentiellement la période historique¹⁰. Il s'échelonne en effet sur la totalité de l'époque romaine, comme l'attestent, d'une part le mobilier récolté dans les alluvions déposées contre la rive de la terrasse naturelle et au fond de la séquence concernée, d'autre part, la mise au jour de plusieurs aménagements de berges romains, destinés à renforcer le bord de la terrasse contre les crues épisodiques de la Sionne. En fait, l'analyse des coupes stratigraphiques montre clairement que nous ne sommes pas en présence d'un processus de sédimentation continu. Le comblement et la surélévation de la zone inondable s'est faite de manière saccadée et irrégulière. Elle est caractérisée par une alternance de phases de sédimentation (nappages et débordements latéraux, coulées de boue) alternant avec des phases d'érosion intenses, caractérisées par la formation de chenaux torrentiels qui sont venus recouper et éroder, à plusieurs reprises, les dépôts antérieurs.

Ces unités sédimentaires dessinent l'image d'une vaste zone inondable, caractérisée par des phases de crues violentes et balayée par des chenaux torrentiels. Ces chenaux correspondent à un ou plusieurs bras de la Sionne qui fluctuent au pied de la terrasse et se recoupent au fil du temps (**US 2A, 2B, 2C, 2D, 4, 5, 6, et 7**), tout en débordant parfois sur la berge et contre le talus de la terrasse romaine (**US 8d et US 8f**, cf. Fig.3 et 4). L'extension de cette zone humide vers le sud et l'ouest n'a pas pu être précisée. Elle dépasse les limites du chantier et se prolonge sous le nouveau parking du Scex et en direction de l'actuel cours de la Sionne. Les dépôts torrentiels et l'ancien tracé de la rivière repérés en 1994 sous la Place des Tanneries, entre le lit actuel de la Sionne et le rocher de Valère, doivent sans doute lui être associés¹¹.

Ce processus de comblement progressif de l'ancienne zone inondable par les apports fluviaux de la Sionne est suffisamment avancé, vers la fin de l'époque romaine, pour

¹⁰ Il a toutefois pu s'amorcer déjà durant la période protohistorique, même si aucun indice n'a été relevé dans ce sens durant la fouille 2000.

¹¹ Bertrand Dubuis, Vallesia 50 (1995), p. 400.

permettre la création d'un canal de dérivation (Pos322), creusé directement dans les dépôts torrentiels des IIe - IIIe s. apr. J.-C, désormais fossiles. Nous reviendrons plus loin sur cet aménagement particulier.

1.1. LES FLUCTUATIONS DES ANCIENS BRAS FOSSILES DE LA SIONNE

Pour la période historique, au moins quatre grandes phases torrentielles successives ont pu être mises en évidence au sein de la zone inondable, sur la base des corrélations établies entre les diverses coupes de référence et du mobilier récolté en couche. Il s'agit, dans l'ordre chronologique de leurs dépôts, des **US 4, 5, 6 et 7 (Fig.3 à 6)** Ces chenaux érosifs correspondent aux tracés successifs d'un ou plusieurs bras fossiles de la Sionne qui paraissent avoir légèrement fluctué au fil du temps, au fur et à mesure du comblement progressif de la zone humide durant l'époque romaine. Il est impossible de préciser, sur la seule base des observations effectuées sur le terrain, s'il s'agit du cours principal de la rivière ou de bras divergents d'importance secondaire.

Certaines de ces phases ne sont conservées que dans certains des profils, du fait de l'érosion intense et des nombreux recoupements dont elles ont fait l'objet.

US 4

La phase d'activité torrentielle la plus ancienne (**US 4**), très fortement érodée par les phases suivantes, n'est conservée que dans la partie ouest du terrain, au niveau des profils de la tranchée Tr1 (stg325 et stg336) et de la tranchée Tr3 (stg308 et stg309). Cette première activité torrentielle est visiblement contemporaine de la digue de protection protégeant la berge de la terrasse romaine (Pos305 et réfection Pos202), comme le montrent les coupes stg308 et 309 (Fig.4 et 5), où l'on observe clairement son débordement sur le replat de la berge, par-dessus les aménagements Pos305 et Pos202 (réfection localisée).

Cette première phase d'activité de la Sionne est datée du IIe s. apr. J.-C., étant donné qu'elle recoupe et déborde légèrement sur la séquence US 3 (Fig.3), qui a livré du mobilier caractéristique du IIe s. apr. J.-C (sigillées fournissant un *terminus post quem* pour l'UT 315). Les deux états successifs de la digue de protection (Pos305) appartiennent visiblement à la même période, car elles ne sont séparées que par un fin nappage d'alluvions, probablement liés à un débordement du chenal US4.

US 5

Ce premier nappage US4 est recoupé - et par endroits presque totalement remplacé - par un second chenal torrentiel (US 5), dont on a pu suivre le tracé sur une longueur de 35 mètres, depuis la tranchée Tr1 jusqu'à la tranchée Tr4. Bien individualisé au niveau de la tranchée Tr1 (Fig.3), ce chenal se scinde en deux bras parallèles au niveau de la tranchée Tr3 (Fig.4 et 5) et tend à se confondre avec les phases torrentielles US 6 et US 7 au niveau de la tranchée Tr4 (Fig.6), où on le perd définitivement.

Cette phase d'activité US 5 est postérieure aux deux aménagements de digue, mis en évidence (Pos305 et Pos202), comme le montrent clairement les coupes de référence stg308 et stg309 (Fig.4 et 5). Au niveau de la tranchée Tr1 (Fig.3), il semble avoir suivi et recreusé le lit de la phase US4, qu'il paraît avoir remplacé contre l'aménagement de berge Pos305 (qui a visiblement continué à jouer son rôle protecteur durant la phase d'activité US 5).

Le remplissage de ce bras ancien de la Sionne a livré du mobilier typologique qui permet de situer la phase d'activité US 5 dans le courant du IIIe s. apr. J.-C. (*terminus post quem*).

US 6

L'US 5 est recoupé par l'US 6. Contrairement aux chenaux des deux phases antérieures, fortement encaissés et bien individualisés, ce bras de la Sionne présente un profil peu accentué, caractérisé par un lit assez large mais peu profond, ce qui explique qu'il ait très largement débordé à la fois sur la berge romaine et vers le sud (Fig.3, 4 et 5). Cette phase d'activité de la Sionne, bien individualisée au niveau de la tranchée Tr1 (stg336), se confond malheureusement avec l'US 7 au niveau de la tranchée Tr4 (Fig.4 et 5). Elle n'a pas livré de mobilier.

US 7

Le chenal fossile le plus récent est constitué par l'US 7. Il marque la dernière activité torrentielle importante précédant le creusement du canal de dérivation Pos322. Cette quatrième phase d'activité n'a malheureusement livré que des fragments de brique et de tuiles. On ignore, de même, le laps de temps écoulé entre le dépôt de cette couche et le creusement du canal Pos322. De toute évidence, la création de ce dernier, implanté au-dessus de l'emprise de l'ancienne zone inondable, implique une nette diminution, sinon une totale disparition, des risques d'inondation dans cette partie de la zone.

Les US 4, 5, 6 et 7 matérialisent une phase d'activité torrentielle particulièrement intense, qui semble s'amorcer, au plus tôt, dans le courant du IIe s. apr. J.-C., et qui paraît prendre fin vers la fin de l'époque romaine ou le début du Haut Moyen Age, avec le creusement du canal de dérivation Pos322 (IVe - Ve s. apr. J.-C. ?) dans les sédiments désormais fossiles de l'US 7.

Cette recrudescence de l'activité torrentielle durant l'époque romaine est caractérisée par la formation de chenaux érosifs bien individualisés et assez fortement encaissés, correspondant à la fluctuation d'un ou plusieurs bras de la Sionne contre le bord de la terrasse naturelle. Les importants dépôts générés par ces phases de crues et de débordements répétitifs du cours d'eau, tendent progressivement à rehausser le niveau de la zone humide qui se comble peu à peu, au fur et à mesure que les sédiments grossiers s'accumulent contre le bord de la terrasse romaine. Le résultat est un bouleversement complet de la topographie de l'ancienne zone inondable, qui finit peu à peu par disparaître.

L'aménagement du fossé Pos322 montre que, dès la fin de l'époque romaine, la zone de l'église et la terrasse qui s'étend au sud ne sont plus affectées par des phénomènes hydrauliques réguliers et de grande envergure. Sur la parcelle explorée entre 1984 et 2000, aucun dépôt de nature torrentiel n'a en effet pu être mis en évidence pour le Haut Moyen Age, correspondant à la durée d'utilisation de l'église funéraire et du cimetière qui lui est associé. A cette époque, la rivière devait donc couler plus au sud, peut-être à l'emplacement de "l'ancien" cours d'eau encore attesté au XIV^e siècle¹². C'est seulement après le IX-Xe siècle, au moment où la basilique abandonnée sert de carrière pour l'exploitation de matériaux de récupération que l'on

¹² Le 21 novembre 1380, l'évêque de Sion accorde aux bourgeois de Sion des terrains incultes pour y établir un nouveau cours de la Sionne. Celui-ci, devait descendre vers le pont du Rhône, sur un alignement assez proche du cours actuel (GREMAUD, Doc. n° 2318).

constate un nouveau débordement de la Sionne. Cette crue est matérialisée par l'épaisse couche de limons purs attestée sur tout le site, qui scellait à la fois les tombes et les remblais tardifs de la nécropole du Haut Moyen Age ainsi que les restes de la basilique (US 11, décapée à la machine au début de l'intervention, mais dont un reliquat chapeaute la séquence visible sur la Fig. 3)¹³.

Bien que cette hypothèse ne puisse être prouvée, et avec toute la prudence d'usage, il est donc possible que le cours de la Sionne ait été corrigé et canalisé dès la fin de l'époque romaine ou le début du Haut Moyen Age, peut-être en relation avec la construction de l'église funéraire, monument important qu'il s'agit de mettre à l'abri des éventuels débordements dévastateurs de la rivière.

1.2. LES DÉPÔTS FLUVIATILES SITUÉS À LA BASE DE LA SÉQUENCE DE LA ZONE INONDABLE

La séquence de dépôts fluviaux d'époque historique décrite ci-dessus repose directement sur un nappage torrentiel encore plus grossiers, composé de gros blocs émoussés et de galets en suspension dans une matrice sablo-gravillonneuse de coloration gris-beige (**US 0**). La surface de ce dépôt torrentiel très épais est soulignée par une croûte d'oxydation indurée, de couleur brun-rouille, aisément repérable dans les coupes stratigraphiques, qui marque une exposition plus ou moins prolongée à des phénomènes hydrauliques au contact de l'air libre. Ce dépôt, dont la surface a été repérée sur l'ensemble de la zone humide, semble se poursuivre en direction du rocher de Valère, sous les niveaux des terrasses attribuées à l'Age du Fer. La base des différentes tranchées pratiquées sur le terrain n'a fait qu'entamer la surface de cette couche (Fig.3, 4 et 5), dont l'épaisseur visiblement importante reste inconnue, et qui semble se poursuivre vers le sud-est, sous l'actuel parking de la place du Scex.

Cette séquence très caractéristique semble correspondre à une activité torrentielle de très forte puissance, générée par des dépôts répétitifs de la Sionne. Nous proposons de corréliser ce dépôt avec l'ensemble n°8 repéré en 1984 dans le sondage profond pratiqué au pied du rocher de Valère, qui marque, selon l'interprétation des protohistoriens, la transition entre les phases d'occupation du Bronze ancien et les phases du Bronze récent/Hallstatt¹⁴.

Il est possible que les dépôts de la Sionne de même nature repérés à la base des niveaux historiques sur le chantier de Sous-le-Scex-est, entre 1984 et 1987, correspondent également à cette même couche¹⁵.

1.3. EVOLUTION ET FLUCTUATION DU BORD DE LA TERRASSE NATURELLE

L'étude des différentes coupes de référence (Fig.3 à 7) montre une relative stabilité du bord de la terrasse naturelle durant l'époque romaine. Les chenaux érosifs associés à l'intensification de l'activité torrentielle durant l'époque romaine ne paraissent pas avoir affecté outre mesure le bord de la terrasse.

¹³ Ces limons correspondent à un dépôt de gravité, de type "coulée de boue pure", à l'instar des dépôts fins accumulés en ville de Sion (notamment au niveau du quartier de la gare) durant l'inondation catastrophique de l'été 1992.

¹⁴ Concernant ce dépôt, voir : Vincent Dayer, *Elaboration des fouilles 1995 à 1997. Horizons protohistoriques*. Novembre 2000, page 1, « ENSEMBLE n°8 ».

¹⁵ Hans-Jörg Lehner, *Die Ausgrabungen in Sitten « Sous-le-Scex »*. *Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987*, AS 1987, 4, p.152 et note 15.

Les différents bras de la Sionne qui se sont succédés dans le temps contre le bord de la terrasse naturelle paraissent avoir suivi grossièrement le même tracé, sans grand déplacement dans le sens nord-sud (Fig.9). La marge de fluctuation ne dépasse pas 5 mètres au niveau de la coupe stg336 pour les chenaux US 5 et US 6 (Fig.3). On constate simplement une légère tendance des chenaux les plus récents à empiéter progressivement sur l'ancienne berge romaine du IIe-IIIe s. au détriment des aménagements Pos305 et Pos202, qui paraissent disparaître rapidement (Fig.3, 4 et 5). Certains chenaux correspondent manifestement à des bras divergents ou simplement à un tracé qui se scinde localement en deux branches (US 5).

La rupture de pente rectiligne observée en plan et en coupe dans le secteur est (zone 7, voir Fig. 7) et le talus assez brusque observé en 1991 par les préhistoriens dans la partie ouest du site (sondage S6 de 1991) semblent indiquer qu'aux IIe-IIIe s. apr. J.-C. la limite du replat de la terrasse se situe grossièrement sous l'emprise de la future annexe méridionale de l'église (Fig.10). L'espace compris entre ce replat et la zone inondable proprement dite est occupé par un talus en pente douce et une berge, renforcée du côté méridional par une digue (Pos 305). La berge proprement dite est matérialisée par un étroit replat, décalé de 50 à 70 cm vers le bas par rapport au niveau de circulation de la terrasse. Cette étroite bande qui ceinture le bord de la terrasse est clairement visible au niveau des coupes de référence des Tranchées Tr1 et Tr3, directement en arrière de la digue Pos305 et à la base de la séquence d'alluvions US 8 (Fig.3, 4 et 5).

Dans le "secteur est", au niveau des Tr4 et Tr5, la jonction entre le replat de la terrasse et la zone inondable se marque simplement par une rupture de pente assez brusque, qui recoupe et interrompt brutalement la séquence protohistorique directement sous-jacente (Fig.6 et 7). En fait, si l'on compare les altitudes des différentes coupes de référence, cette inflexion semble correspondre au talus de la terrasse situé en arrière de la berge. Il est probable que la berge proprement dite, située plus bas, n'ait pas été atteinte par le fond des tranchée exploratoire pratiquée dans la partie est du terrain, où des contraintes techniques n'ont pas permis d'approfondir les coupes¹⁶.

Le contact très brutal entre la séquence protohistorique et les alluvions romaines tardives (l'US 13a a livré une fibule romaine "Oméga" de grande taille¹⁷ qui atteste que ce dépôt est contemporain ou postérieur au IIIe-IVe s. apr. J.-C.!) s'explique sans doute par d'importants travaux de terrassement effectués durant la période romaine tardive sur la partie orientale de la terrasse (nivellement du replat de la terrasse et [ré]aménagement du talus bordant la berge?). Ces travaux ont manifestement entamé et partiellement arasé le sommet de la séquence protohistorique, comme le prouve le caractère très hétéroclite du mobilier récolté dans l'US13b (UT 227, Fig.7), qui a livré, outre des éléments typiquement romains, du mobilier résiduel provenant visiblement de la séquence protohistorique sous-jacente.

¹⁶ Dans la partie est du terrain, des questions inhérentes à la stabilité des fondations du futur bâtiment n'ont pas permis d'approfondir les tranchées comme nous l'aurions désiré et nous ont interdit de rechercher la dite berge, de même que sa digue de protection.

¹⁷ Il s'agit de l'objet SSS2000-4543, découvert sur la pente du talus et provenant de la couche UT 215. Le parallèle le plus proche pour cet objet est une fibule découverte au Levron, sur la commune de Vollège (VS), qui est datée du IIIe/IVe s. apr. J.-C. (*Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine*, fig.134, p. 177 ; Musée cantonal d'archéologie,Sion, n°inv. 40'000).

1.4. LES AMENAGEMENTS DE BERGE DE L'EPOQUE ROMAINE

(Pos202, Pos305, Pos324)

La berge romaine datée du IIe-IIIe s. apr. J.-C. est renforcée du côté de la zone inondable par une digue (Fig.10) qui présente, sur certains points localisés, des traces de réfection ou de consolidation

L'aménagement primitif (**Pos305**), manifestement construit pour résister à l'action érosive des crues épisodiques de la Sionne, est particulièrement bien conservé au niveau du profil est de la tranchée 1 (stg336, Fig.3). Plus à l'est, il semble avoir passablement souffert des débordements torrentiels de la Sionne sur la berge, qui paraissent l'avoir partiellement arasé et détruit (une seule assise conservée au niveau des coupes stg308 et stg309, Fig.4 et 5). Il est constitué par un blocage de grosses pierres (diamètre moyen de 50 cm env.) installées au point de contact avec la zone inondable, directement sur le niveau d'arase de la couche naturelle US 0. Cet aménagement, a été repéré de manière discontinue sur une longueur de 25 mètres entre la tranchée Tr1 et la tranchée Tr3, où nous avons pu le dégager en plan sur une longueur de 5 mètres. Encore visible dans l'angle sud-ouest de la tranchée Tr7 (coupe stg342), son tracé plus ou moins rectiligne se poursuit probablement vers l'est, mais en dehors de la zone explorée durant la campagne 2000.

Comme nous l'avons souligné au chapitre 1.1, cette digue est plus ou moins contemporaine du chenal US 4, daté du IIe s. apr. J.-C., qui a débordé sur le niveau de la berge, par-dessus cet aménagement et par-dessus la structure Pos202 (Fig.4 et 5).

L'installation de la planche de cuvelage (**Pos202**), disposée de chant contre le bord de la terrasse, matérialise moins une réfection de la berge qu'une tentative localisée de la consolider. En effet, cet aménagement isolé n'a été repéré qu'au niveau du profil est de la tranchée Tr3 (coupe stg308, Fig.5) et nulle part ailleurs. Il n'est séparé de la digue primitive Pos305 que par un nappage de limons fins, peu épais, résultant vraisemblablement d'un premier débordement du chenal 4, antérieur au débordement final qui scelle à la fois les deux aménagements Pos305 et Pos302.

Le remplissage de la tranchée de fondation de la planche, nettement visible en coupe, a livré des fragments de brique romaine ainsi que de nombreux ossements correspondant manifestement à la carcasse d'un petit mammifère. Une datation au carbone 14 effectuée sur le bois du cuvelage Pos202 a fourni une fourchette large comprise entre le milieu du Ier s. apr. J.-C. et le milieu du IIIe s. apr. J.-C. (60 apr. J.-C. – 250 apr. J.-C.), avec une forte probabilité pour dater la planche entre 120 et 220 apr. J.-C.¹⁸.

Ce constat confirme la datation fournie par le mobilier céramique récolté dans l'US4. Il amène à dater la digue (Pos305) et sa tentative de consolidation (Pos202) dans le courant du IIème s. apr. J.-C. Les deux aménagements ne jouent déjà plus aucun rôle lors de l'activité torrentielle US 5, datée du IIIe s. apr. J.-C., à l'exception peut-être de la portion de la digue située au niveau de la tranchée Tr1, qui semble incidemment avoir bloqué et canalisé ce bras ultérieur de la Sionne, du fait qu'il a recreusé, sur cette portion de son cours, l'ancien bras US 4 (Fig.3).

¹⁸ Universiteit Utrecht. Faculteit Natuur- en Sterrenkunde. R.J. Van de Graaf laboratorium. Atmospheric data from Stuiver et al. (1998); OxCal v3.5 Bronk Ramsey (2000); cub r;4 sd:12 prob usp[chron]. **Calibrated date (2 sigma): 1866+/-37BP. 68.2 % probability:** 80AD-110AD (12.4%); 120AD-220AD (55.8%); **95.4% probability:** 60AD-250AD.

1.5. LE NIVEAU DE TRAVAIL POS324 (US 8C)

Un niveau anthropique attribuable à la séquence romaine a pu être décelé dans le profil est de la tranchée Tr.1 (**Pos324 = US 8c**, Fig. 3, coupe stg336). Cette couche, limitée à l'emprise de la berge mais qui semble remonter vers le replat de la terrasse était littéralement criblée de gros fragments de mortier de chaux, provenant manifestement de la démolition ou de l'arasement d'un bâtiment ou d'une structure maçonnée. Nous proposons de l'associer à des travaux de nettoyage ou de réaménagement effectués à l'époque romaine sur le replat de la terrasse, en dehors de l'emprise de notre tranchée. Ce niveau anthropique est postérieur aux alluvions romaines US8a (fragments de brique) et directement scellé par les alluvions US 8b qui ont livré du mobilier contemporain ou postérieur au IIe s. apr. J.-C (*terminus post quem*). Bien qu'aucun lien direct n'ait pu être établi de manière formelle, il est possible que ce niveau de travail puisse être plus ou moins contemporain de la mise en place du cuvelage Pos202 ; dans ce cas, il faudrait l'associer aux travaux de réfection ou de renforcement des aménagements de berge.

2. UN CANAL D'AMENEE D'EAU ROMAIN TARDIF ?

La fonction originelle du fossé (**Pos322**, Fig. 3 à 5 et Fig.11) réutilisé ensuite comme limite méridionale du cimetière médiéval, n'est pas certaine. Toutefois, de nombreux indices montrent que ce fossé est d'origine anthropique et qu'il a très vraisemblablement servi de canal d'amenée d'eau ou de chenal de dérivation à la fin de l'époque romaine ou au tout début du Haut Moyen Age.

Tout d'abord, le tracé rectiligne de ce fossé, de même que sa largeur et sa profondeur constante paraissent beaucoup trop réguliers pour avoir une origine naturelle. Il en va de même pour l'orientation sud-ouest/nord-est de la première partie de son tronçon, qui diverge totalement du tracé suivi par les phénomènes naturels. En effet, cette orientation étrange ne respecte en rien la pente générale du cône de la Sionne et de l'ancienne zone inondable ; elle va à l'encontre du tracé de plus forte pente suivi par les processus de sédimentation naturelle, qui présentent tous, sur cette portion du terrain, un pendage général nord-ouest/sud-est.

Le fossé présente un profil en auge plus ou moins constant dans les divers profils qui l'ont recoupé sur plus de cinquante mètres de longueur (Fig.3, 4 et 5). Le bord septentrional est caractérisé par une paroi bien marquée, par endroits presque verticale, qui entame profondément les dépôts naturels antérieurs (chenaux torrentiels US 6 et US 7 dans la partie ouest; alluvions romaines US 8c et US 8d plus à l'est. Cette paroi était renforcée, au niveau de la zone 6 par de petites dalles disposées de chant, qui formaient comme une bordure presque continue le long du fossé. La présence d'un éventuel cuvelage sur certaines sections du bord nord est possible, bien que non prouvée. Le bord sud est moins bien conservé, car il semble avoir été en partie arasé et tronqué par les travaux de nivellement associés à la mise en place des divers remblais du Haut Moyen Age (Pos183, US10a). Le tracé de ce fossé présente une pente particulièrement faible, avec un pendage très doux mais régulier en direction de l'est. Dans sa partie ouest, il recoupe obliquement les anciens tracés fossiles des chenaux naturels. Au fond du fossé, nous avons pu mettre en évidence la présence d'une succession de dépôts de limons fins, de type



Bord nord du canal de dérivation Pos 322, encore comblé par l'empierrement de la rampe d'accès à la basilique (Pos 183).



Négatif du tracé du canal de dérivation Pos 322, après vidange du remblai de caillasses destiné à créer la rampe d'accès médiévale Pos 183 (visible dans les profils).



Négatif du tracé du canal de dérivation Pos 322 après vidange de l'empierrement constituant la rampe d'accès médiévale (Pos 183, visible dans les différents profils).

vase ou « paute » (UT 105 à 108 et UT 185 à 187), correspondant à des dépôts de gravité en eau calme, à l'image de la sédimentation que l'on trouve par exemple dans le lit des bisses ou des meunières actuelles. Cette série de nappages très fins, regroupés au sein de l'**US 9a**, était également présente dans la portion du fossé qui paraît avoir été remblayée précocement, le long de la nef de l'église, sous les éléments de démolition utilisés comme remblai (**US 9b**). Ceci montre que le fossé a servi de canal ou de chenal de dérivation, à l'image d'un bisse ou d'une meunière, avant d'être en partie remblayé au début du Haut Moyen Age (**US 9b**, Fig.3 et 4). Ce remblai n'a pas été retrouvé dans le tronçon du canal situé à l'est et à l'ouest de l'emprise de la basilique, où l'US 9a est directement scellé par l'US9c et par les remblais médiévaux US10a et US10b (Fig.5).

La création du canal Pos322 est clairement postérieure au IIIe s. apr. J.-C., date fournie par le mobilier récolté dans le chenal **US 5**. Quant à sa durée d'utilisation en tant qu'amenée d'eau, elle reste difficile à préciser, dans la mesure où le canal paraît être demeuré utilisable jusqu'à son comblement partiel, dans le courant du Ve/VIe s. apr. J.-C. (voir chap. 3.3.). L'absence totale de sédimentation entre les dépôts de vase mis en évidence au fond du profil du canal et la base du remblai US9b semble en effet indiquer un laps de temps relativement court entre la fin du fonctionnement du canal en tant qu'amenée d'eau et la mise en place de ce premier remblai. On peut donc placer l'utilisation du canal entre le IIIe et le courant du Ve/VIe s. apr. J.-C. Son fonctionnement est peut-être en rapport avec certains aménagements associés à la villa d'époque romaine (IIe-VIe/Ve s. apr. J.-C.) repérée sur le site de Sous-le-Scex-Est, où l'on a notamment mis au jour une zone d'activité artisanale et un petit complexe thermal.

3. LES TOMBES DU HAUT MOYEN AGE

Au total, six tombes d'époque historique ont été fouillées au cours de l'année 2000. Toutes ces sépultures appartiennent à la nécropole extérieure du Haut Moyen Age qui s'est développée au sud de l'église funéraire entre le Ve et le VIII-IXe siècle apr. J.-C. Deux de ces tombes avaient d'ailleurs déjà été repérées au cours de la campagne de fouille de 1992. Les compléments effectués durant l'année 2000 ont permis de déterminer leur architecture et de préciser le mode d'enfouissement et la position du squelette (**T513** et **T514**). Pour les autres, il s'agit de nouvelles sépultures, qui viennent compléter le corpus existant (**T543**, **T544**, **T545** et **T550**), tout en confirmant l'extension supposée de la nécropole du Haut Moyen Age en direction du sud. À l'exception de la sépulture T550 (adulte), il s'agit de tombes d'enfants ou d'adolescents.

La sépulture T513 est une fosse en pleine terre et T543 un petit coffre dallé. Les autres sépultures (T514, T544, T545, T550) correspondent à des cercueils, comme l'attestent le faisceau d'éléments convergents observés lors de la fouille : traces de bois ou de planches (T514, T544, T545, T550), forme rectangulaire des fosses (T514, T543, T544, T545), effet de paroi au niveau des membres (T544), effet de compression plus ou moins marqué au niveau de la cage thoracique et de la ceinture scapulaire (T514, T545), présence de schistes de calage du cercueil sur le pourtour de la fosse (T514, T544, T545).

Le maigre mobilier récolté dans les tombes provient systématiquement de la partie supérieure du remplissage des fosses. Il s'agit de mobilier résiduel, en position secondaire. Ces objets proviennent du sédiment qui a été utilisé pour combler les fosses, et non pas à la sépulture elle-même. Il s'agit de tessons de céramiques (SSS2000/4390, 4452, 4857), d'un morceau de vase en pierre ollaire (SSS2000/4856) et de fragments de tiges en fer (SSS2000/4393 et 4413).

Plusieurs recoupements ou chevauchements de tombes ont été observés. Le coffre dallé T543 est postérieur à la tombe en cercueil T544 qui recoupe elle-même le cercueil T545. La fosse simple T513 est postérieure aux sépultures en cercueil T512 et T514, mais est elle-même antérieure à la tombe T448. Enfin, T550 est clairement antérieure à T458.

Cette chronologie relative entre certaines sépultures atteste une utilisation prolongée de cette partie de la nécropole, située en limite sud du cimetière. Elle est confirmée par les recharges successives dont le sol de la nécropole a fait l'objet (US 10a et US 10b, voir chap. 3.3.) et par la différence de niveaux assez importante séparant les tombes les plus anciennes (alt. 505,59 pour le fond de la tombe en cercueil T545) et les sépultures les plus récentes (alt. 506,00 pour le fond du coffre dallé T543). Les données récoltées sur le terrain au cours des campagnes de fouille successives montrent également que les tombes en cercueil appartiennent majoritairement à l'horizon ancien de la nécropole (Ve-VIe s.), tandis que les coffres constitués de petites dalles fines marquent l'utilisation la plus récente du cimetière (VIIe-VIIIe s. apr .J.-C.).



Détail de la sépulture médiévale T 545.



3.1 LES TOMBES DE L'HORIZON SUPERIEUR (VIIe – VIIIe s. apr. J.-C.)

Les tombes appartenant à l'horizon le plus récent du cimetière extérieur (VIIe – VIIIe s. apr. J.-C.), comme la tombe d'enfant en dalles T543 ou la tombe T448, s'ouvrent directement à la base des limons d'inondation marquant l'abandon définitif de l'église funéraire (**US 11**, formé des nappages sablo-limoneux US11a et US11b). Les fosses de ces tombes sont creusées dans le remblai anthropique supérieur **US 10b** (UT158) dont la mise en place est datée du VIIe – VIIIe siècle sur la base de 2 agrafes à double crochets en bronze livrées par cette couche (SSS2000/4358 et SSS2000/2360). Ces tombes chevauchent ou recoupent des tombes antérieures, à l'instar de la relation que l'on observe entre T543 et T544. Le niveau de circulation de cette phase d'utilisation tardive de la nécropole correspond à l'interface entre la base des dépôts d'inondation US 11 et la surface des remblais supérieurs US 10b. Cet horizon est clairement postérieur à la construction de l'annexe sud de l'église funéraire érigée vers la fin du VIe siècle ou le début du VIIe s. apr. J.-C.

3.2 LES TOMBES DE L'HORIZON INFERIEUR (V-VIe s. apr. J.-C.)

Un autre niveau de tombes s'ouvre à la base du remblai supérieur **US 10b** (UT158), qui les scelle de manière systématique. Ces tombes sont creusées dans un remblai plus ancien (**US10a**, UT159), à l'instar de ce que l'on observe notamment pour les sépultures T446, T511, T512, T513 et T514 dans le profil n°296 relevé lors de la campagne de fouille de 1992. Au niveau de l'ancien bord de la terrasse romaine, le fond de ces fosses perce les alluvions **US 8g** (limon fin UT160) et le nappage torrentiel **US 8f** (UT162), correspondant au débordement latéral du chenal fossile **US 6** (voir Fig.3), daté du IIIe s. apr. J.-C.

Certaines tombes appartenant à cet horizon inférieur recoupent ou chevauchent des tombes plus anciennes, à l'image de la relation établie entre T544 et T545. Les sépultures les plus précoces matérialisent peut-être le premier niveau d'utilisation de la nécropole extérieure (Ve s. ?). Les tombes T460, T518, T521, T523 et T545 en font notamment partie (profil n°296 de 1992). En moyenne, le fond de ces fosses se trouve 40 à 50 cm plus bas que la base des sépultures des VIIe-VIIIe siècles, du fait de la surélévation progressive du niveau de circulation engendrée par les recharges successives (remblais US10a et 10b, voir chap. 13).

Le niveau de circulation contemporain de cette phase d'utilisation de la nécropole correspond à l'interface entre les deux remblais US 10a et US 10b. Là où ces couches sont absentes, il correspond à la surface des dépôts romains US8f et US 8g. Cet horizon est contemporain de la première phase de l'église funéraire (nef et annexes orientaux du Ve - VIe s.), mais antérieur à l'édification de l'annexe sud de l'église (fin du VIe / début du VIIe s.).



Détail de la tombe médiévale T 513.



Détail de la tombe médiévale T 514

3.3. EXTENSION ET REHAUSSEMENTS SUCCESSIFS DU CIMETIERE

Au sud, l'extension du cimetière extérieur du Haut Moyen Age présente une limite très précise, étrangement désaxée par rapport à l'orientation générale de la basilique funéraire (Fig.12). Cette limite, orientée obliquement par rapport à l'édifice, présente un axe général sud-ouest / nord-est. Elle suit le tracé de l'ancien canal de dérivation d'époque romaine tardive (**Pos322**). Bien que le fonctionnement de ce canal en tant que tel paraisse être antérieur à l'édification de l'église funéraire, il semble que cette structure soit restée marquée dans la topographie suffisamment longtemps pour influencer durablement l'extension de la zone funéraire. En effet, aucune sépulture n'a été découverte au sud de son tracé, alors que l'occupation du sol par les tombes est très dense entre ce dernier et l'annexe sud de l'église.

Entre le Ve et le VIe s., on a comblé la partie du fossé bordant l'église. Ce remblai (**US 9b**, Fig.3 et 4), constitué presque exclusivement de matériaux de démolition, n'a été retrouvé que dans la portion du canal située le long de la nef de l'église (**Pos183**, Fig.12). Il était totalement absent à l'ouest et à l'est de ce tronçon (voir les profils stg325 et stg308, Fig.5).

Ce remblai, directement scellé par l'US10b, était constitué essentiellement de moellons de tufs équarris mais en mauvais état, de gros fragments de mortier de chaux (liant de mur) et de débris de briques et de tuiles. Quelques fragments d'enduits peints et quelques débris de verre plats, de coloration bleu pâle, ont également été mis au jour dans ce remblai. La qualité médiocre de ces matériaux semble résulter d'un tri méthodique, car seuls des éléments irrécupérables ont été utilisés pour combler la partie centrale du fossé Pos322. Ces matériaux proviennent vraisemblablement de travaux de démolition ou de réfection.

Faute de mobilier typologique, il est difficile de préciser exactement quand ce remblai a été installé. Sa mise en place se situe dans une fourchette chronologique assez large, comprise entre le III/IV^e siècle et le VI^e siècle apr. J.-C. Toutefois, le parallélisme signalé plus haut entre la portion du tracé remblayée et l'extension longitudinale de la nef primitive de l'église semble suggérer une relation directe entre l'histoire de la basilique funéraire et ces travaux de terrassement. C'est du moins ce que tendrait à indiquer la présence de fragments de verres de fenêtre bleutés, qui pourraient provenir de vitraux. Il semble donc que, suite à des travaux entrepris sur le replat de la terrasse, on ait créé une sorte de passage destiné à faciliter le franchissement du fossé Pos322. La création de cette rampe pourrait être liée aux travaux de construction de la basilique funéraire (de la nef ou des annexes orientales).

À l'exception du tronçon central déjà remblayé, le reste de l'ancien fossé Pos322 paraît perdurer jusqu'à la fin du VIe siècle, date à laquelle il disparaît définitivement de la topographie, suite à l'installation du remblai médiéval inférieur **US10a** (recharge du sol). La mise en place de ce remblai permet d'adoucir la pente naturelle du bord de la terrasse et d'élargir fortement cette dernière au détriment de l'ancienne zone inondable. L'accès à la terrasse depuis le sud se fait désormais par une pente peu déclive, ou plutôt par un faux-plat qui ne parvient toutefois pas encore à compenser totalement l'effet de dépression généré par l'ancienne cuvette fossile.

La mise à niveau de la partie méridionale du terrain avec le replat de la terrasse supportant l'église ne sera effectivement réalisée qu'avec la mise en place d'un second remblai (recharge **US10b**), postérieurement à l'édification de l'annexe méridionale de la basilique, dans le courant du VIIe – VIIIe s. apr. J.-C (Fig.3 à 7).

4. L'ABANDON DE LA BASILIQUE FUNERAIRE ET DU CIMETIERE MEDIEVAL

Le niveau de circulation extérieur du VIII^e s. apr. J.-C., correspondant à la surface du remblai **US10b** (rechapage du niveau du cimetière extérieur), de même que les sépultures tardives creusées dans ce même remblai (petits coffres en dalles) étaient directement scellés par les limons d'inondation **US11** (US11a et US11b). Ces limons, parfaitement purs et totalement stériles du point de vue archéologique, ont également été retrouvés au-dessus des vestiges de la basilique (fouilles 1987-1992), où ils recouvraient les traces du chantier de récupération matérialisant l'abandon de l'église funéraire, dans le courant du IX^e-Xe siècle.

Cette épaisse accumulation de limons très fins¹⁹, repérée sur l'ensemble de la surface explorée durant l'année 2000²⁰, correspond à un dépôt de boue pure ; elle matérialise un horizon d'inondation généralisé ayant affecté l'ensemble de cette partie du cône de la Sionne (à l'instar des dépôts de boue engendrés par le cours d'eau en ville de Sion lors de la catastrophe de l'été 1992). Ce dépôt correspond à un événement de grande ampleur, qui a entraîné un bouleversement général de la topographie du site et l'abandon définitif du chantier de récupération de la basilique, qui a disparu sous ce nappage. Cette couche qui n'a livré aucun mobilier doit être daté après le IX^e/Xe siècle, mais avant le XI^e siècle, terminus *ante quem* donné par deux monnaies trouvées dans une couche plus récente (cf. chapitre 5).

5. LES VESTIGES MEDIEVAUX POSTERIEURS À LA BASILIQUE (fig.12)

La campagne de fouille 2000 a également permis de dégager la suite du mur Pos323, partiellement repéré en 1990. Ce mur de pierres sèches, orienté nord-sud, est implanté au-dessus de l'épaisse séquence de limons purs mentionnées dans le chapitre 4. Nous avons pu le suivre de manière continue sur près de 20 mètres de longueur. La topographie du terrain et le profil de la structure montrent indubitablement que nous avons affaire à un mur de soutènement séparant des terrasses médiévales étagées sur deux niveaux. En effet, le mur possède un parement oriental soigné et bien réglé, manifestement destiné à être visible, qui contraste fortement avec le parement occidental construit face contre-terre. Ce mur présentait d'évidentes traces de réfection.

La découverte de deux monnaies²¹ au pied du parement oriental permet de situer l'utilisation de ce mur dans le courant du XI^e et du XII^e siècle. Il faut peut-être le mettre en relation avec les vignes ou les vergers signalés par plusieurs documents médiévaux sur l'emplacement de l'ancienne basilique²².

¹⁹ Son épaisseur atteint par endroits 1,5 mètres, notamment dans la partie ouest du terrain, où elle était clairement visible dans le profil ouest de la tranchée Tr1 (stg325), et elle dépasse encore 1 mètre au niveau de la limite de fouille orientale, à l'aplomb de la coupe de référence stg335, au pied de la façade de l'immeuble "Les Falaises".

²⁰ Cet épais dépôt stérile a été décapé à la machine, au début de la campagne de fouille 2000 ; il était clairement visible dans les profils délimitant la zone ouverte.

²¹ Un denier mauricois frappé entre 1000 et 1350 apr. J.-C. (objet SSS2000-4302) et un denier du duché de Milan frappé aux armes de Gian Galeazzo Visconti entre 1392 et 1402 apr. J.-C. (objet SSS2000-4803). Détermination des monnaies effectuées par P. Elsig ; cabinet des médailles.

²² Ainsi, en 1293, Jean de Martigny, fils de Pierre de Vex, vend à Pierre de Loèche, sacriste du chapitre, son verger situé à cet endroit (mentionné par F.-O. Dubuis, AS 7, 1984, p. 142).



Détail d'une portion du mur médiéval Pos323, recoupé par la tranchée Tr 1. Datation : XIV / XVe siècle.

D) CONCLUSIONS

Le bilan de la campagne de fouille 2000 s'est révélé très positif. Les travaux entrepris ont été pleinement justifiés par les résultats obtenus, qui apportent un nouvel éclairage sur la topographie générale du site. En effet, ces travaux ont permis de mieux cerner la topographie antique de la terrasse naturelle située au pied du rocher de Valère et de préciser les grandes lignes de son évolution durant la période historique.

Parmi les principaux résultats, il convient de signaler la mise en évidence d'une vaste zone inondable qui déterminait la limite méridionale de la terrasse naturelle au pied du rocher de Valère durant la période protohistorique et une bonne partie de l'époque romaine. Cette zone humide, affectée durant toute l'époque romaine par les fluctuations et les débordements répétitifs d'un ou plusieurs bras de la Sionne, paraît avoir constitué une limite très forte pour l'extension de l'occupation humaine au pied du rocher. Encore bien marquée au IIe s. apr. J.-C., elle semble ensuite avoir été repoussée progressivement vers le sud, au fur et à mesure de l'accumulation des dépôts torrentiels contre le bord de la terrasse romaine.

Matérialisées par d'importants dépôts de nature torrentielle, les crues de la Sionne ont été canalisées, dans le courant du IIe-IIIe siècle, par une berge destinée à jouer le rôle de zone tampon entre le cône de la rivière et le replat de la terrasse. Cet aménagement est lui-même renforcé par une digue sommaire, constituée par de gros blocs alignés contre le pied de la terrasse, au contact direct de la zone inondable. Des traces de réfection ou plutôt de renforcement de cet aménagement primitif ont pu être mis en évidence, sous la forme d'une planche de cuvelage posée de chant.

Le comblement naturel de cette zone inondable paraît s'être échelonné sur plusieurs siècles. Durant la majeure partie de l'époque romaine, la surface utilisable pour d'éventuelles activités humaines semble s'être limitée à l'étroit replat situé au pied du rocher de Valère.

Il faut attendre la fin de l'époque romaine ou le tournant du haut Moyen Age (IVe-Ve s. apr. J.-C.) pour voir apparaître le premier aménagement conséquent sur l'emplacement de l'ancienne berge romaine. À cette époque, en effet, le secteur ne paraît plus être affecté par les crues de la Sionne, vraisemblablement suite à un décalage de la zone inondable vers le sud. Un canal d'amenée d'eau, dont nous avons pu suivre le tracé sur une longueur de plus de 50 mètres, est alors creusé dans les anciens dépôts torrentiels amoncelés au-dessus de l'ancienne berge romaine. La destination exacte de cet aménagement demeure ouverte. Néanmoins, une relation avec la villa gallo-romaine mise au jour 200 mètres plus à l'est nous paraît possible, étant donné la direction générale prise par le tracé du canal. Avec toutes les réserves d'usage, l'hypothèse d'un canal d'amenée d'eau destiné à alimenter des installations associées à cette villa (complexe thermal ? zone artisanale ?) demeure plausible.

Ce canal reste marqué dans la topographie jusque tard dans le Haut Moyen Age, période durant laquelle il détermine durablement la limite méridionale du cimetière associée à la basilique funéraire. Un premier comblement, constitué presque exclusivement par du matériel de démolition d'une construction maçonnée, a pu être mis en évidence dans le tronçon du canal qui longe la nef de la basilique. L'extension du remblai semble indiquer qu'on ait voulu créer un passage permettant de franchir le fossé dans cet endroit précis. Mis en place entre le IVe et le VIIe s. apr. J.-C., ce remblai a probablement été déposé lors de la construction de la basilique funéraire (nef) ou des annexes orientales (abside centrale et annexes carrés), entre le Ve et la fin du VIe siècle.

Le tracé du canal ne disparaîtra définitivement de la topographie générale que vers la fin du VIIe ou au début du VIIIe siècle, lorsqu'il sera comblé définitivement par un vaste remblai général destiné à agrandir la terrasse naturelle.

La fouille a également permis de contrôler et de confirmer les hypothèses émises quant à l'abandon de l'église du Haut Moyen Age. La couche de limon qui recouvrait l'arase de ses murs scellait également le niveau d'ouverture des tombes les plus récentes (sépultures du VIIIe s. apr. J.-C.). Elle correspond manifestement à un horizon d'inondation qui a enseveli les vestiges de l'église et son cimetière, tout en bouleversant la topographie des lieux (exhaussement important du niveau du sol).

Le seul vestige postérieur à cet horizon d'inondation correspond à un mur en pierres sèches qui a pu être daté du XIVe/XVe siècle sur la base de deux monnaies. Ce muret soutenait le bord d'une terrasse agricole (vigne ? verger ?) vraisemblablement aménagée sur deux niveaux.

Le principal mérite des fouilles effectuées durant l'année 2000 demeure toutefois d'avoir permis de mieux cerner la topographie générale du site de Sous-le-Scex ouest et d'avoir fourni un nouvel éclairage sur l'évolution du bord de la terrasse au cours de la période historique. En révélant l'existence d'une vaste zone inondable et de travaux de protection insoupçonnés remontant à l'époque romaine, ces travaux ont permis, d'une part de préciser l'emprise de la terrasse naturelle utilisée par l'occupation humaine et ont fourni, d'autre part, de nouveaux éléments allant dans le sens d'une hypothétique occupation du replat de la terrasse durant la période romaine.



Détail de la tombe médiévale T 544.

E) BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ANTONINI A. ASSPA 75, 1992, p. 248.
- ANTONINI A. et LEHNER H.-J. ASSPA 76, 1993, p. 233.
- A.R.I.A. ASSPA 78, 1995, p. 209.
ASSPA 79, 1996, p. 245
- CURDY P. et DAYER V. Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1994. **Vallesia L (1995)**, p. 401-403.
- CURDY P., DAYER V. et FAVRE S. Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1995. **Vallesia LI (1996)**, pp. 344-348.
- DUBUIS F.-O. La découverte d'une église romane à Sion, Sous-le-Scex. **AS 7**, 1984, pp. 139-144.
- DUBUIS B. Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1994. **Vallesia L (1995)**, p. 400.
- DUBUIS B. ASSPA, 78, 1995, p. 224.
- DUBUIS B., HALDIMANN M.-A., et MARTIN-KILCHER S. Céramique du Bas-Empire découverte à Sion « Sous-le-Scex ». **AS 10**, 1987, pp.157-168.
- DAYER V. Sion, Sous-le-Scex. Elaboration des fouilles 1995 à 1997. Horizons protohistoriques. Schéma stratigraphique général (1984 à 1987). Rapport non publié transmis à l'archéologie cantonale, ARIA, Sion, novembre 2000.
- DAYER V., FALQUET C., et PUGIN C. Intervention sur le chantier de Sion Sous-le-Scex. Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève. Décembre 1991.
- GALLAY A. Rapport préliminaire sur la séquence préhistorique de Sion, Sous-le-Scex. **AS 7**, 1984, pp. 144-146.
- LEHNER H.-J. Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex»: Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987. **AS 10**, 1987, pp. 145-156.
- LEHNER H.-J. ASSPA 69, 1986, pp. 289-290 ;
ASSPA 70, 1987, p. 231 ;
ASSPA 71, 1988, p. 286 ;
ASSPA 74, 1991, p. 296.
- WIBLÉ F. Sion (Drousomagos / Drusomagus ?). In: Gallay A. éd., Le Valais avant l'histoire: 14 000 av. J.-C. – 47 apr. J.-C., catalogue d'exposition (Sion, 1986). Sion, Musées cantonaux du Valais, 1986, pp. 266-269.
- WIBLÉ F. ASSPA 72, 1989, p. 347 ;
ASSPA 73, 1990, p. 236 ;

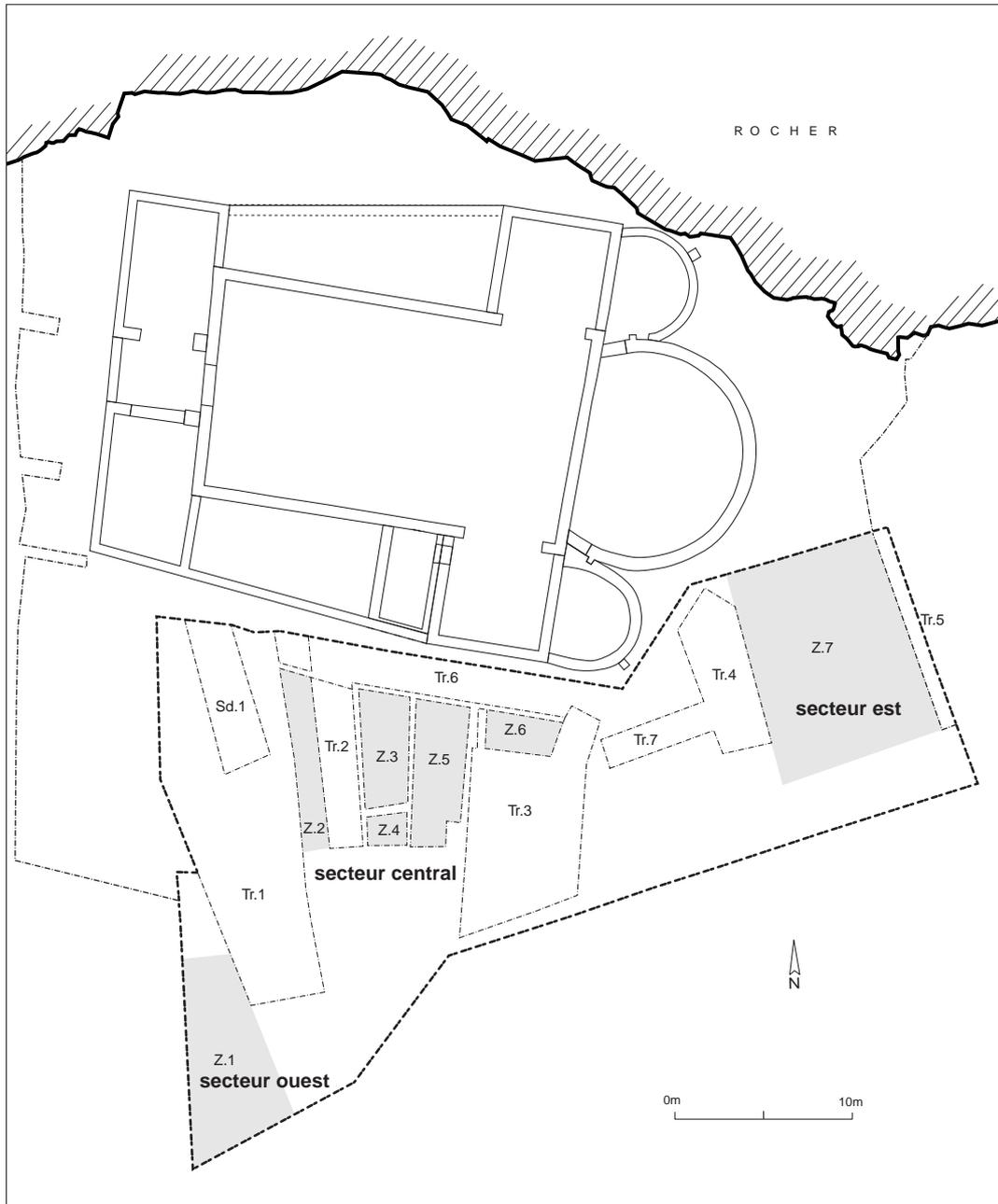


Fig. 1. Plan de situation des zones fouillées (en grisé) et des tranchées ouvertes durant l'année 2000.

- Limites extérieures du périmètre exploré durant la campagne de fouille 2000.
- Autres limites de fouille (sondages, tranchées, limites de fouille anciennes).
- Z.1 Zones fouillées en plan, avec le numéro de la zone concernée.
- Tr.1 Numérotation des tranchées ouvertes durant la campagne de fouille 2000.

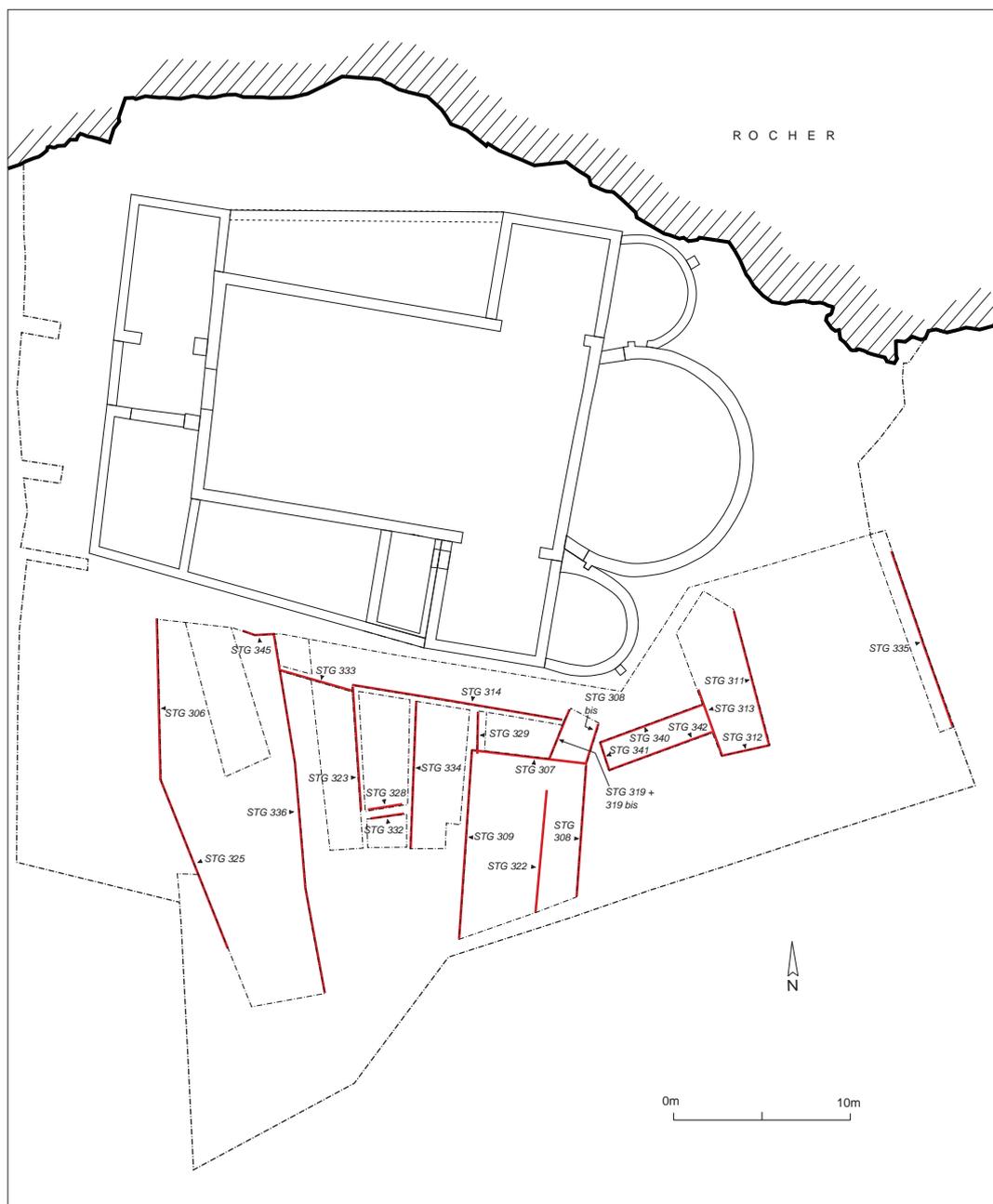


Fig. 2. Plan de situation des profils stratigraphiques relevés en 2000.

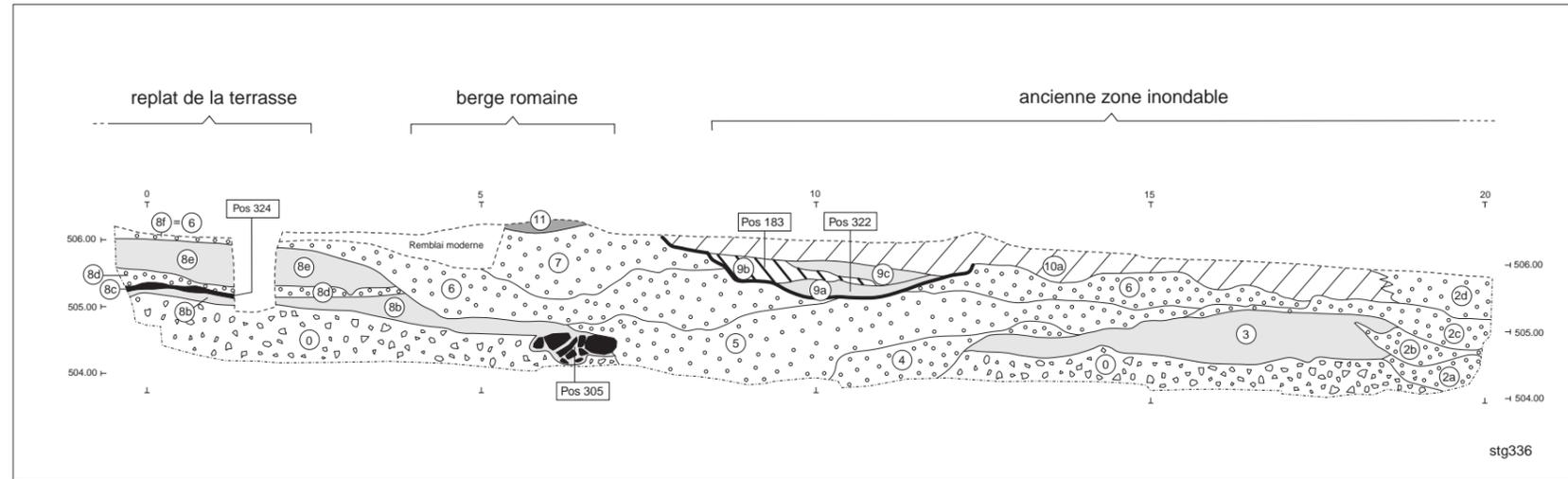


Fig. 3. Profil est de la tranchée Tr1.

a) Aménagements anthropiques:

-  Remblais tardifs, liés aux transformations et agrandissements de la basilique (VII-VIIIe s. apr. J.-C.)
 -  Rampe d'accès vers la basilique (Pos183) = empièchement comblant le canal Pos322
 -  Négatif du canal d'amenée d'eau romain tardif (Pos322), réutilisé comme limite de la nécropole médiévale
 -  Premier état de la digue (Pos305) et niveau de travail/démolition d'époque romaine (Pos324)
- } Haut Moyen Age
 } Epoque romaine

b) Sédimentation naturelle (dépôts d'origine fluviale):

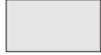
-  Couche d'inondation marquant l'abandon de la basilique et de la nécropole médiévales (IXe - XIe s. apr. J.-C.)
-  Alluvions fines d'époque romaine
-  Dépôts de type torrentiel, correspondant aux fluctuations et aux débordements successifs d'anciens bras de la Sionne contre le bord de la terrasse
-  Dépôts torrentiels anciens, de nature très grossière, appartenant à la séquence préhistorique

Fig. 4.

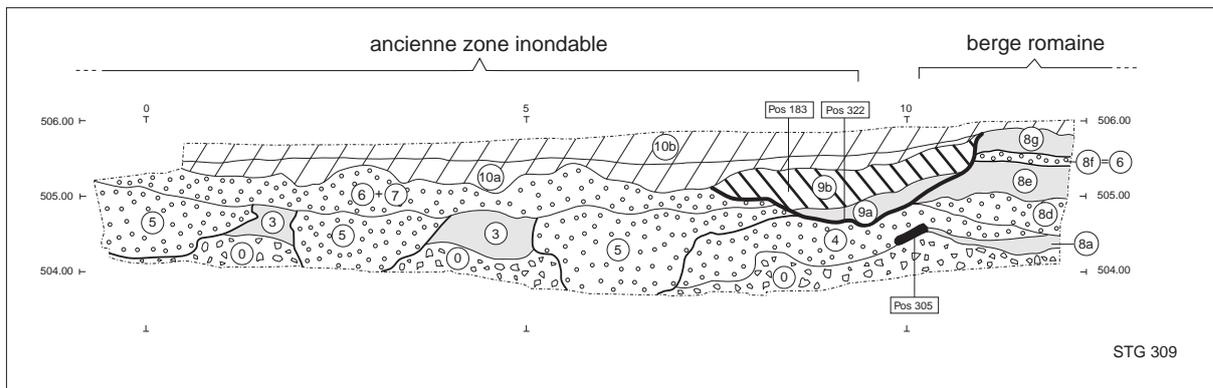


Fig. 4. Profil ouest de la tranchée Tr3.

a) Aménagements anthropiques:

- | | | | |
|---|---|---|----------------|
|  | <p>Remblais tardifs, liés aux transformations et agrandissements de la basilique (VII-VIIIe s. apr. J.-C.)</p> | } | Haut Moyen Age |
|  | <p>Rampe d'accès vers la basilique (Pos183) = empierrement comblant le canal Pos322</p> | | |
|  | <p>Négatif du canal d'amenée d'eau romain tardif (Pos322), réutilisé comme limite de la nécropole médiévale</p> | } | Epoque romaine |
|  | <p>Premier état de la digue (Pos305)</p> | | |

b) Sédimentation naturelle (dépôts d'origine fluviale):

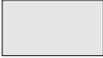
- | | |
|---|---|
|  | <p>Alluvions fines d'époque romaine</p> |
|  | <p>Dépôts de type torrentiel, correspondant aux fluctuations et aux débordements successifs d'anciens bras de la Sionne contre le bord de la terrasse</p> |
|  | <p>Dépôts torrentiels anciens, de nature très grossière, appartenant à la séquence préhistorique</p> |

Fig. 5.

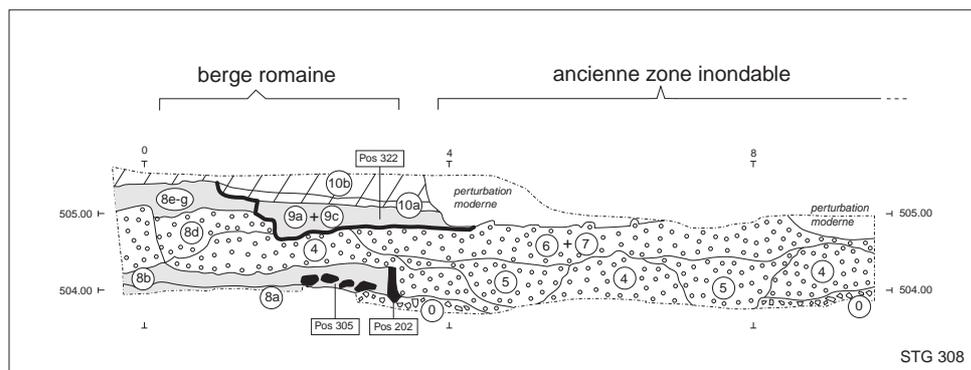
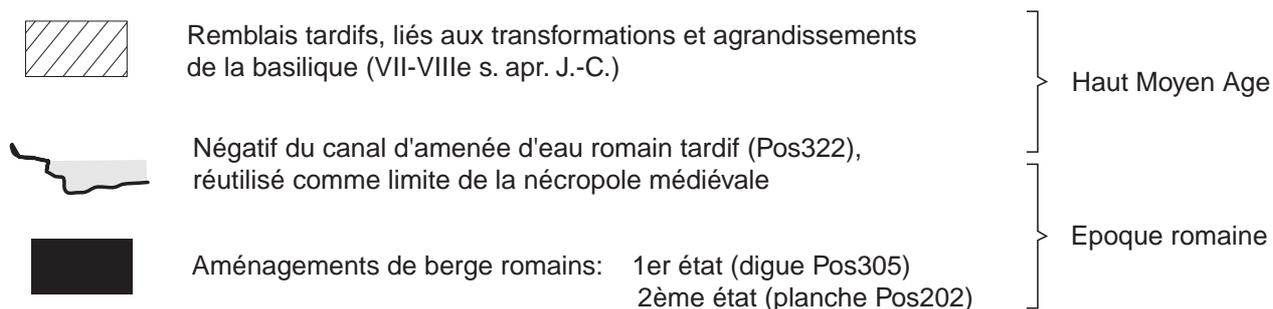
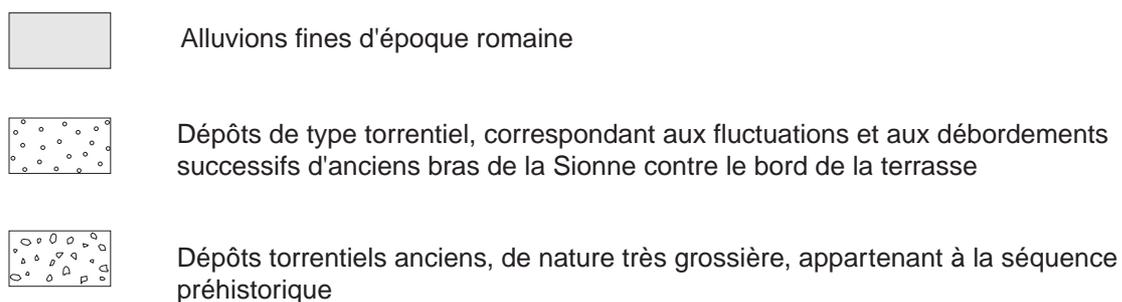


Fig. 5. Profil est de la tranchée Tr3.

a) Aménagements anthropiques:



b) Sédimentation naturelle (dépôts d'origine fluviale):



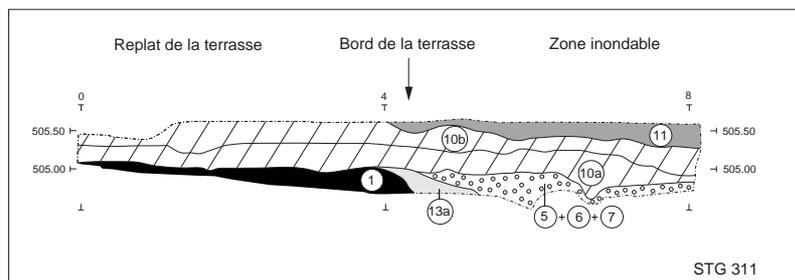


Fig. 6. Profil est de la tranchée Tr4.

a) Aménagements anthropiques:

- | | | | |
|---|---|---|----------------|
|  | Remblais tardifs, liés aux transformations et agrandissements de la basilique (VII-VIIIe s. apr. J.-C.) | } | Haut Moyen Age |
|  | Séquence protohistorique arasée par les travaux de terrassement romains et médiévaux | } | Protohistoire |

b) Sédimentation naturelle (dépôts d'origine fluviale):

- | | |
|---|--|
|  | Couche d'inondation marquant l'abandon de la basilique et de la nécropole médiévales (IXe - XIe s. apr. J.-C.). |
|  | Alluvions fines d'époque romaine (> IIIe / IVe s. apr. J.-C.*). |
|  | Dépôts de type torrentiel, correspondant aux fluctuations et aux débordements successifs d'anciens bras de la Sionne contre le bord de la terrasse romaine |

* cette couche (CT215) a livré une fibule romaine tardive de type Oméga, datable du IIIe/IVe s. apr.J.-C.

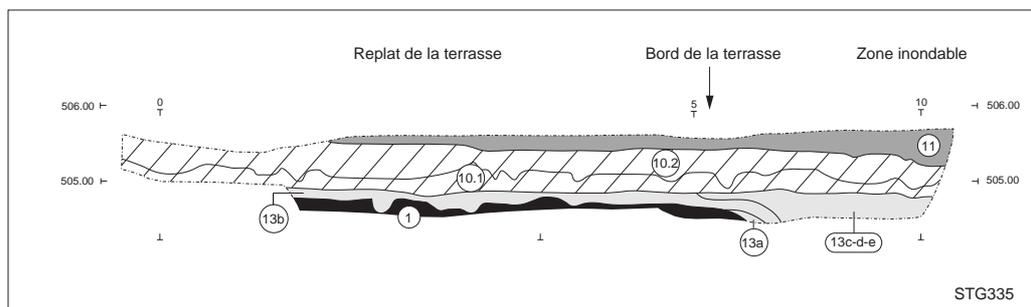


Fig. 7. Profil est de la tranchée Tr5.

a) Aménagements anthropiques:



Remblais tardifs, liés aux transformations et agrandissements de la basilique (VII-VIIIe s. apr. J.-C.)

Haut Moyen Age



Séquence protohistorique arasée par les travaux de terrassement romains

Protohistoire

b) Sédimentation naturelle (dépôts d'origine fluviale et colluions de lessivage):



Couche d'inondation marquant l'abandon de la basilique et de la nécropole médiévales (IXe - XIe s. apr. J.-C.).



Alluvions d'époque romaine (> IIIe / IVe s. apr. J.-C.*).

Fig. 8. Tableau synoptique de corrélations des couches

Fig.8.

Ensemble Chronostratigraphique	Période	SS	US	Interprétation	TPQ (mobilier en couche)	Stg304 (ARIA)	Stg336 B. Moulin	Stg325	Stg306	Stg336 TERA	Stg345	Stg333	Stg323	Stg314	Stg329	Stg309	Stg307	Stg308 + Stg322	Stg308bis	Stg319 Stg319bis	Stg340	Stg341	Stg342	Stg311	Stg312	Stg313	Stg335	Stg334	Stg328	Stg332				
E12	Médiéval			Mur Pos 323	fin XIV ^e s.	-	-	Str323	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
				12	2D	Chenal torrentiel	VII-VIII ^e s.	-	13	-	-	308=155	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
				11	11B	Inondation	II ^e s.	-	96	156	-	156	-	-	-	156	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	156/157	156/157	156/157	156	-	-	-	
					11A	Inondation	IV ^e - V ^e s.	-	97	157	-	157	-	-	-	157	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	156/157	156/157	156/157	Uk 156	-	-	-	
				10	10B	Rehaussement du sol (remblais)	VII-VIII ^e s.	-	-	-	-	-	-	-	-	T543	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
			Nécropole HMA	VII-VIII ^e s.	-	-	-	-	-	-	-	-	158	158	158	158	158	158	158	158	210	210	210	210	210	210	210	210	158	158	158			
			Nécropole HMA	IV ^e - V ^e s.	-	-	-	-	-	-	-	-	165a,b,c	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
			10A	Rehaussement du sol (remblais)	VII-VIII ^e s.	UT17	98	159	-	159	-	-	159	159	159	159	159	159=213	159=213	159	213	213	213	213	211	211	211	211	159	159	159			
E11 / E12	Romain tardif et/ou médiéval	9	9C	Colmatage du chenal Pos322	-	-	99,100, 101,102	208	-	208 204	-	-	208 204	-	-	-	202	202	202	202	-	202a,b,c	202	-	-	-	-	208	208	208 217				
			9B	Comblement du chenal Pos 322 par des matériaux de démolition (remblais)	R (tuiles, briques, enduit peint)	UT18 UT19 UT20 UT21	103	-	-	Str183	-	-	-	Str183	-	Str183	Str183	Str183	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Str183	-	Str183			
			9A	Fonctionnement du chenal Pos322 (bras de rivière ?)	-	UT22	104,105 106,107 108,109	205 206	-	205 206	-	-	-	205 206 207	-	185 186 187	185 186 187	187=176	176	176	176	176	-	176	176	-	-	-	-	-	205	-		
			13	13E	Alluvions	IV ^e s.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	231	-	-	-		
				13D	Alluvions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	232	-	-	-		
				13C	Alluvions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	230	-	-	-		
				13B	Alluvions	IV ^e - V ^e s.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	227	-	-	-		
				13A	Alluvions fines	III ^e - IV ^e s.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	215	-	215	215	215	215	215	215	-	-	-
			E11	Romain	8	8G	Alluvions fines	II ^e - III ^e s.	-	-	-	-	-	-	-	160	160,164 166	160 (=166,169)	-	-	-	-	169 170 171	160=169 168 171	160	169	-	-	-	-	-	160	-	-
						8 F	Nappage torrentiel (débordement du chenal VI)	-	-	70	-	162	-	162	162	162	162	162	162abc (=172)	-	-	-	-	172	172	172	172	-	-	-	-	-	162	-
8E	Alluvions fines	-				UT2	86	-	-	163	163	163	163	163	163	163=173	-	-	-	-	173 / 175 indifférenciés	173	173	173 / 175 indifférenciés	173 / 175 indifférenciés	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Nappage torrentiel	-				UT3 UT3a	87abc 88	-	-	218	218	218	218	218	218	174 (=218)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Alluvions fines	-				UT4	89	-	-	219	219	219	219	219	219	175 sup	-	-	-	-	-	175sup 223 graviers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Lisé de gravillons	-				-	Graviers	-	-	Graviers	-	223	-	Graviers	Graviers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Alluvions fines	-				UT5	90	-	-	220	-	220	220	220	220	175 inf	-	-	-	-	173 / 175 indifférenciés	175 inf	173 / 175 indifférenciés	173 / 175 indifférenciés	-	-	-	-	-	-	-	-		
8D	Nappage torrentiel oxydé	II ^e s.				UT6	91	-	E?	221	221	221	221	221	221	221	221	-	-	-	221 239 238	221	221 239 238 (302? 303? 304?)	221 239 238 (302? 303? 304?)	238 (302, 303 304?)	-	-	-	-	-	-	-		
8C	Niveau d'arasé ou de démolition	-				ok UT7	92	-	F = 320	320	320	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Aménagement de berge (POS202)	I ^e -II ^e s.				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Str202	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
8B	Alluvions fines	II ^e s.				uk UT7	93	-	J	222	222	222a 222b	-	-	-	225 ?	-	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	
	Graviers	-				-	94	-	K ?	318	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Alluvions fines	-				UT16'	95 (= 38 ?)	315	M	319 (=315 ?)	-	-	-	-	-	225 ?	-	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	178 ?	
	Aménagement de berge (POS305)	-				UT16a	-	-	N = str305	Str305 319bis	-	-	-	-	-	-	Str305	-	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	Str305	
8A	Alluvions fines	R (brique)				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	226	-	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	
7	Ch7	Chenal torrentiel	-	UT10 UT12 UT13 UT14?	75 à 85	317/200 chenal polyphasé	B+D	200	-	-	-	200	-	-	200	-	200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200	200	200					
6	Ch6	Chenal torrentiel	-	UT15	52 65 à 74 110à114	317/200 chenal polyphasé	I	316 316bis 317	-	-	-	200	-	-	200	-	200	-	-	-	-	-	-	214?	214?	214?	-	-	-	-				
5	Ch5	Chenal torrentiel	III ^e s.	UT16''	39 à 42 53 à 64	309bis	V	309bis 310bis	-	-	-	-	-	-	188 189 190	-	188 189	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
4	Ch4	Chenal torrentiel	-	-	43 à 51	312bis 314bis	-	312bis 314bis	-	-	-	-	177	177	177	177	177 (199?)	177	177 = 301	177	177bis=301	177a, 177b=301	177	-	-	-	-	-	-	-				
3	3	Dépôt d'alluvions bien stratifiés	II ^e s.	-	24 à 37	310 312 314 315	-	310,311 312,313 314 315(=319?)	-	-	-	-	-	-	191 192 193	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
2	Ch2C	Chenal torrentiel	-	-	14 à 16	-	-	309	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
	Ch2B	Chenal torrentiel	-	-	17 à 19	-	-	311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
	Ch2A	Chenal torrentiel	-	-	20 à 23	-	-	311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
E10	La Tène		Nécropole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
E9	Bronze final / Hallstatt	1	1B	Lessivage d'une occupation (colluvions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	216	-	-	228	-	-					
			1A	Niveau d'occupation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	229	-	-	-				
E8	Activité torrentielle ancienne (Sionne)	0	0	Coulées de boue de type « Débris-flow » et dépôts torrentiels	-	UT8 UT9	1,2,3,4,5 6,7,8,9, 10,11,12	196	O	196	196	196	-	196	196	196 = 181	196	196	196	196	196	196	196	-	-	-	-	-	-	-				

SS = séquence sédimentaire (groupement d'US)

US = unité stratigraphique (groupement d'UT)

UT = unité de terrain (n° de couche donné sur le terrain)

ok = partie supérieure de la couche

uk = partie inférieure de la couche

Remarque : les aménagements et les niveaux anthropiques sont surlignés

Les *Terminus post quem* (TPQ) indiqués sont donnés par le mobilier le plus jeune recueilli dans l'US. Ce dernier est contemporain ou postérieur à la fourchette de datation indiquée.

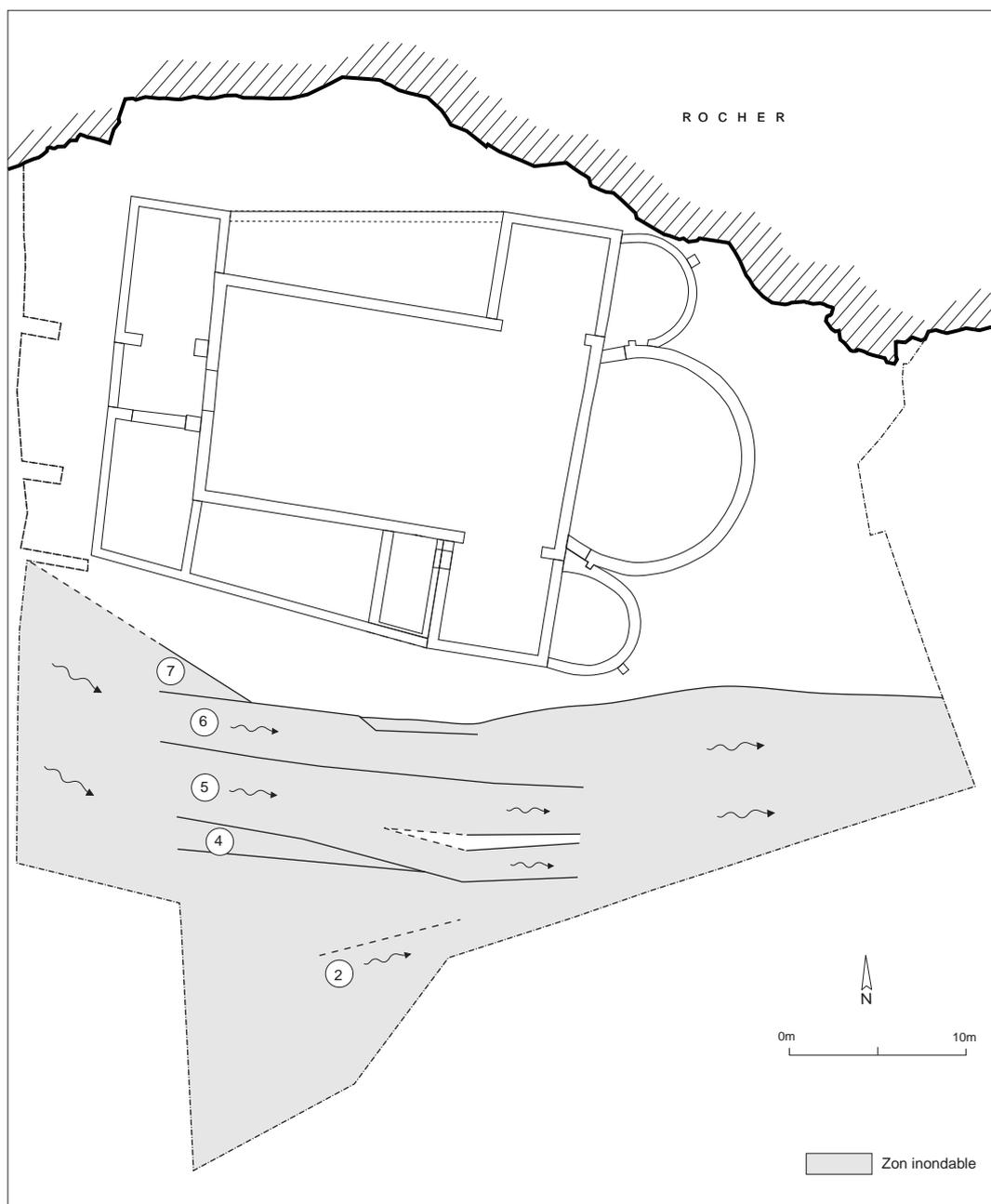


Fig.9. Plan schématique de l'extension primitive de la zone inondable (trame grise).

Les numéros (2, 4, 5, 6 et 7) correspondent aux phases de dépôts torrentiels successives mis en évidence durant la campagne de fouille 2000 (US2,4, 5, 6 et 7 du tableau Fig.8). Ces chenaux correspondent aux tracés successifs d'un ou plusieurs bras de la Sionne, qui fluctuent contre le bord de la terrasse naturelle durant l'époque romaine.

remarque: le plan de la basilique médiévale - anachronique - n'est indiqué qu'à titre de repère, afin de permettre de situer grossièrement les limites de la zone inondable.

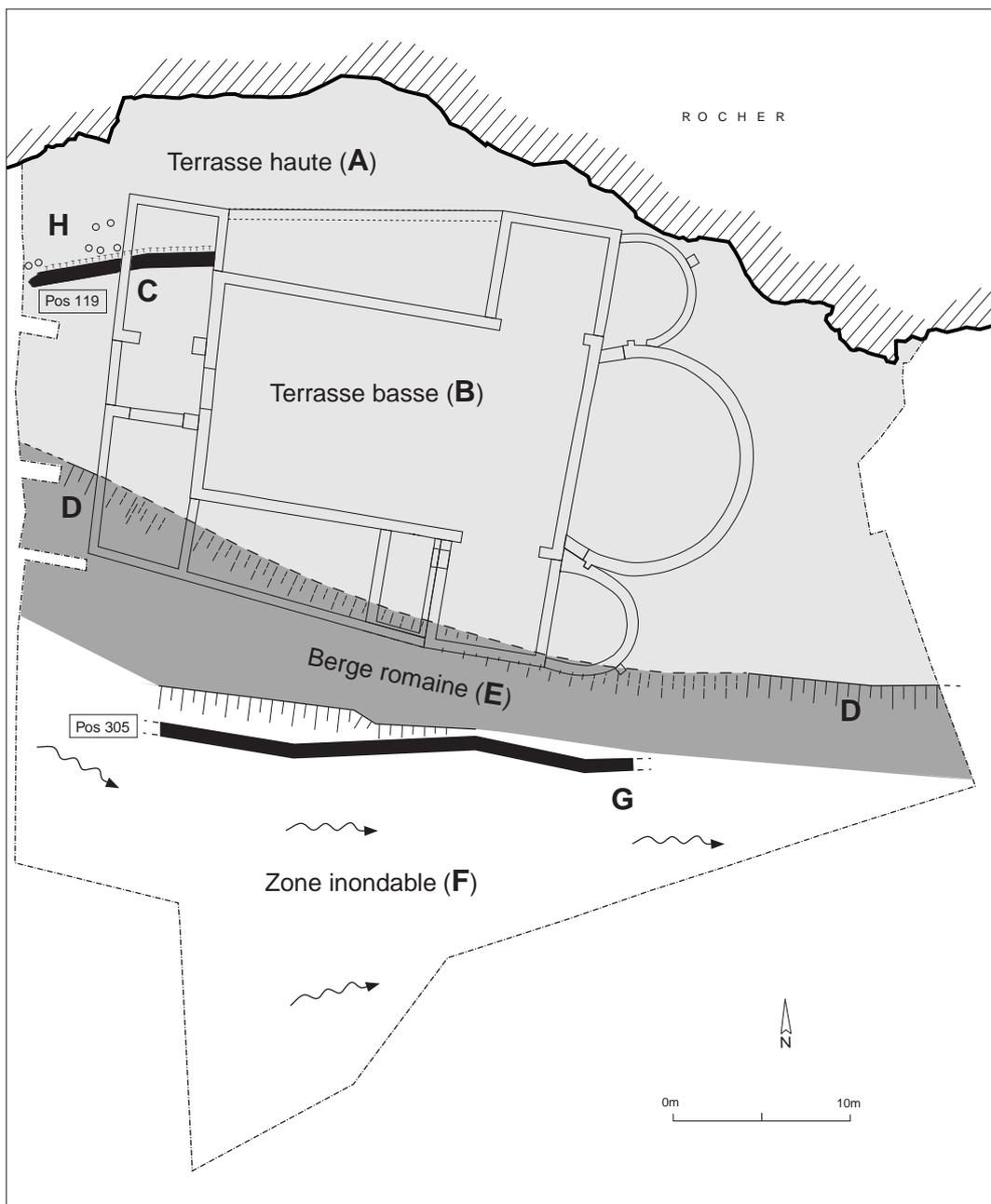


Fig. 10. Sion, Sous-le-Scex. Extension et topographie de la terrasse à l'époque romaine (Ier-III/IVe s. apr. J.-C.).

Le replat naturel utilisable est indiqué en trame claire et son bord aval en trame foncée.

- A: terrasse haute;
- B: terrasse basse;
- C: mur de soutènement séparant les deux niveaux de la terrasse;
- D: talus de la berge romaine;
- E: berge romaine;
- F: zone inondable affectée par les crues de la Sionne;
- G: Premier état de la digue de protection romaine;
- H: traces d'occupation romaines, attribuées au Ier s. apr. J.-C.

Remarque: le plan de la basilique du Haut Moyen Age - anachronique - est figuré en surimpression pour permettre de situer les différents aménagements antérieurs.

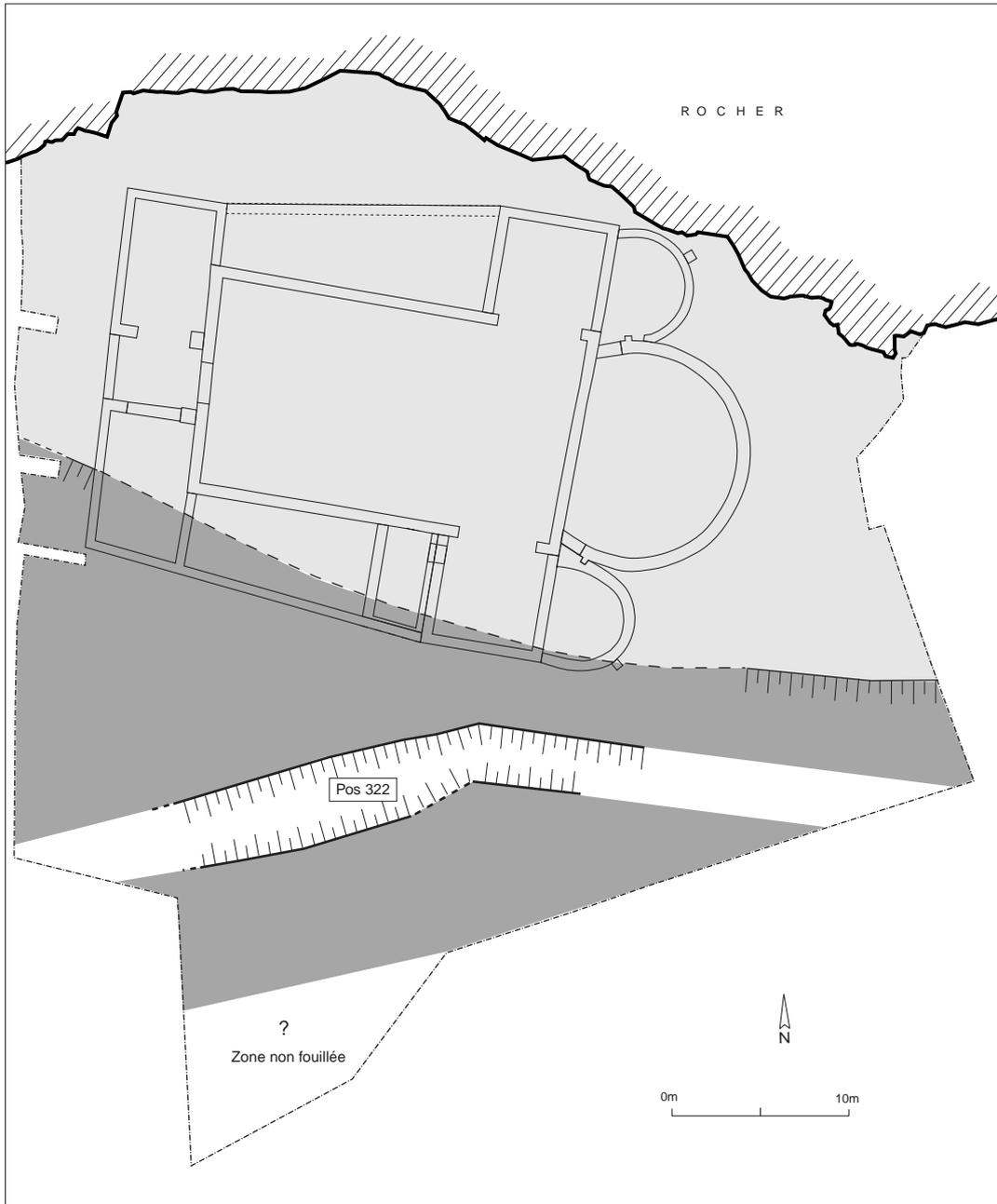


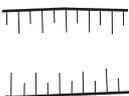
Fig. 11. Extension de la terrasse à l'époque romaine tardive et tracé du canal de dérivation Pos322.



Extension primitive de la terrasse romaine (Ier - IIIe s. apr. J.-C.).



Comblement progressif de la zone inondable au cours de la seconde partie de l'époque romaine (IIIe - Ve s. apr. J.-C.), suite aux importants dépôts torrentiels générés par les débordements répétés de la Sienne contre le bord de la terrasse



Portion repérée du tracé du canal de dérivation romain tardif (Pos322), réutilisé au début du Haut Moyen Age comme limite méridionale de la zone funéraire entourant la basilique.

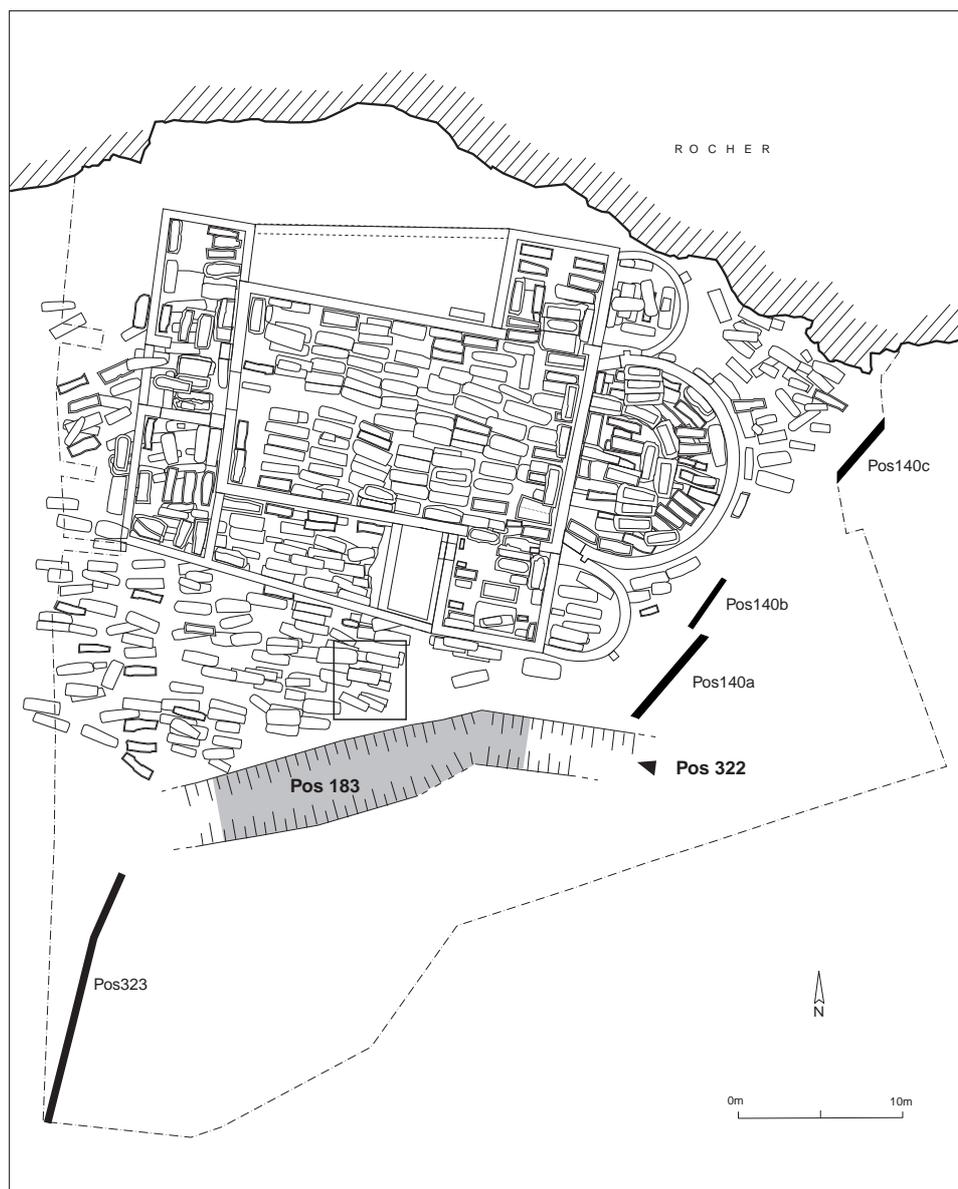
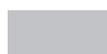


Fig. 12. Sion, Sous-le-Scex: plan de situation des vestiges du Haut Moyen Age et de l'époque médiévale.



Négatif du canal de dérivation romain tardif (Pos322), réutilisé comme fossé de délimitation de la zone funéraire entourant la basilique (V^{ème}- VII/VIII^{ème} s. apr.J.-C.).



Rampe d'accès à la basilique (Pos183), créée par remblayage d'une portion du fossé Pos322 avec des matériaux de démolition (V^{ème} - VII/VIII^{ème} s. apr.J.-C.).

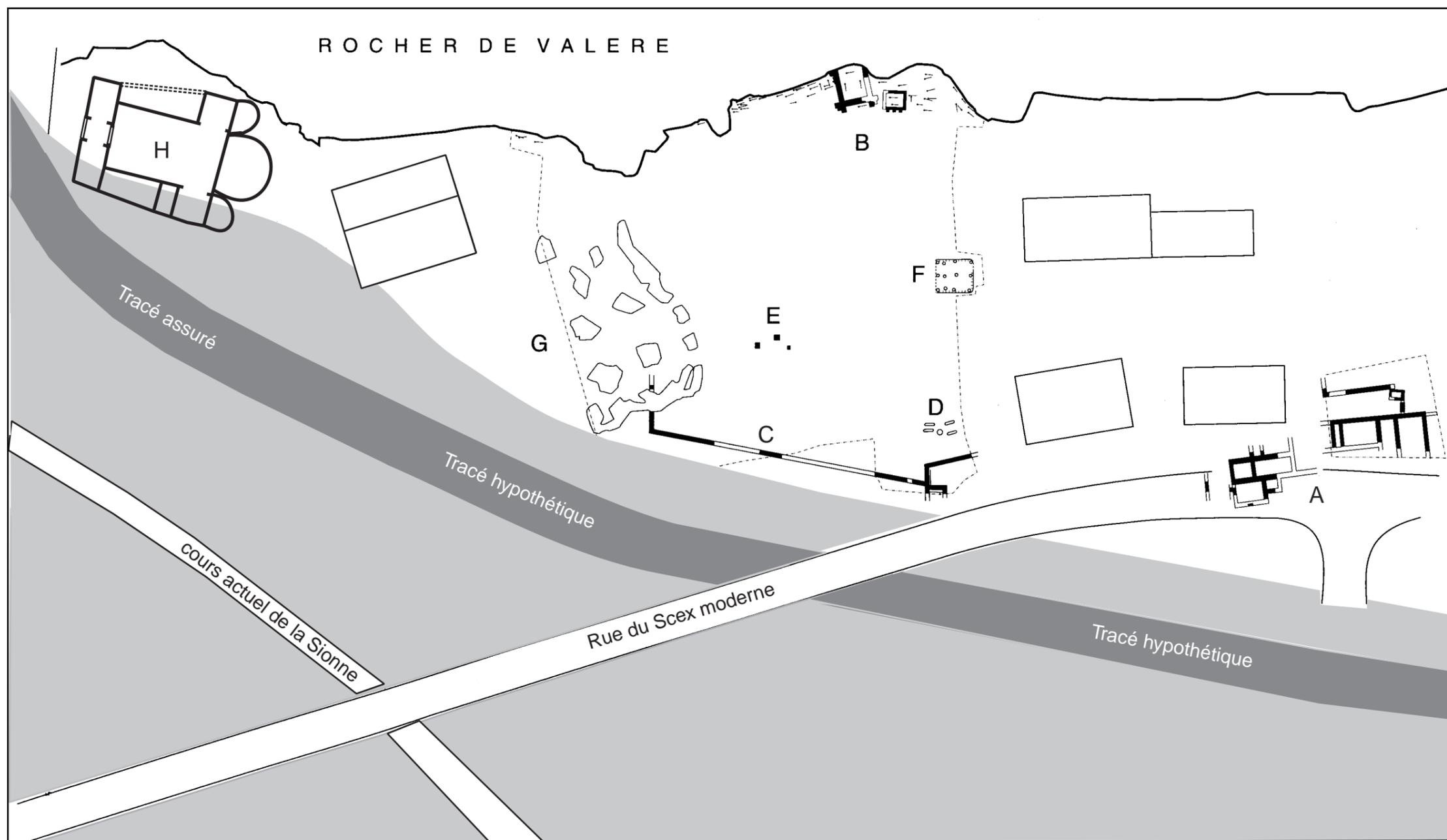


Murs médiévaux postérieurs à la couche d'inondation marquant l'abandon de la basilique et de la nécropole (structures postérieures au X/XI^{ème} s. apr. J.-C.).



Secteur ayant fait l'objet de compléments de fouilles en 2000 pour les tombes médiévales.

Fig.13.

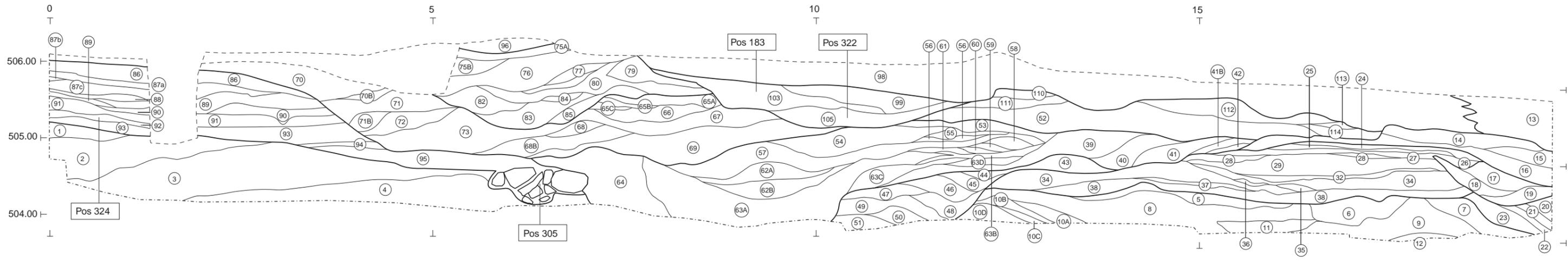


- | | | | |
|---|---|---|---|
| A | installations thermales et locaux de la villa romaine (IIe - Ve/VIe s. apr.J.-C.) | E | foyers dallés de la zone artisanale |
| B | mausolées et cimetière privatif (fin IVe - début Ve s. apr. J.-C.) | F | fond de cabane semi-enterrée (Ve s. apr. J.-C.) |
| C | mur d'enceinte ou de protection de la zone artisanale | G | zone oblitérée par un éboulement de la falaise |
| D | fosses pour la fonte du plomb | H | basilique et nécropole du Haut Moyen Age (Ve - IXe s. apr. J.-C.) |

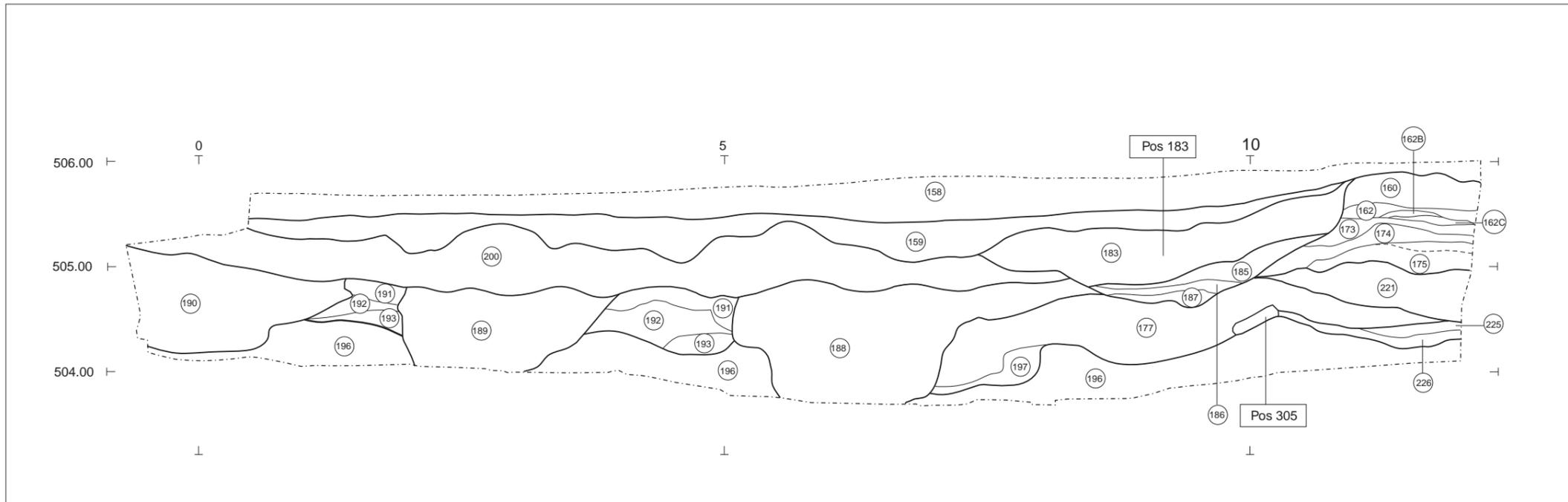
- Proposition quant au tracé hypothétique de la Sionne à l'époque romaine (IIe - IVe s. apr. J.-C.), sur la base des observations effectuées durant la campagne de fouille 2000.
- Extension supposée de l'ancienne zone inondable affectée par les crues et les débordements de la Sionne à l'époque romaine
- Surfaces potentiellement utilisables pour l'activité humaine.

F) ANNEXES

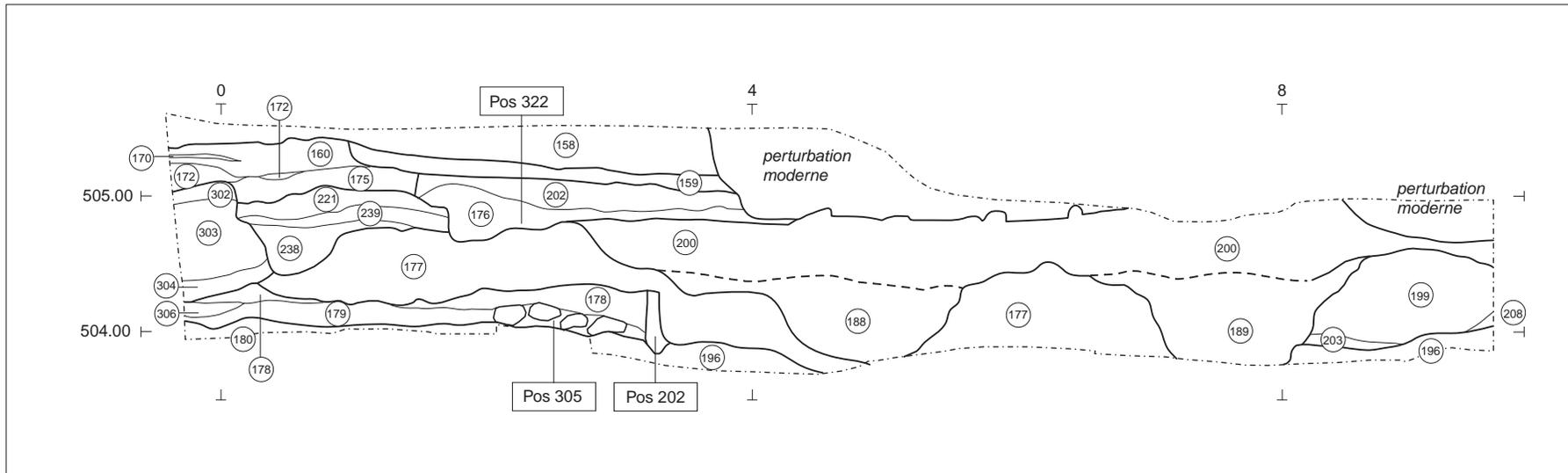
STG 336



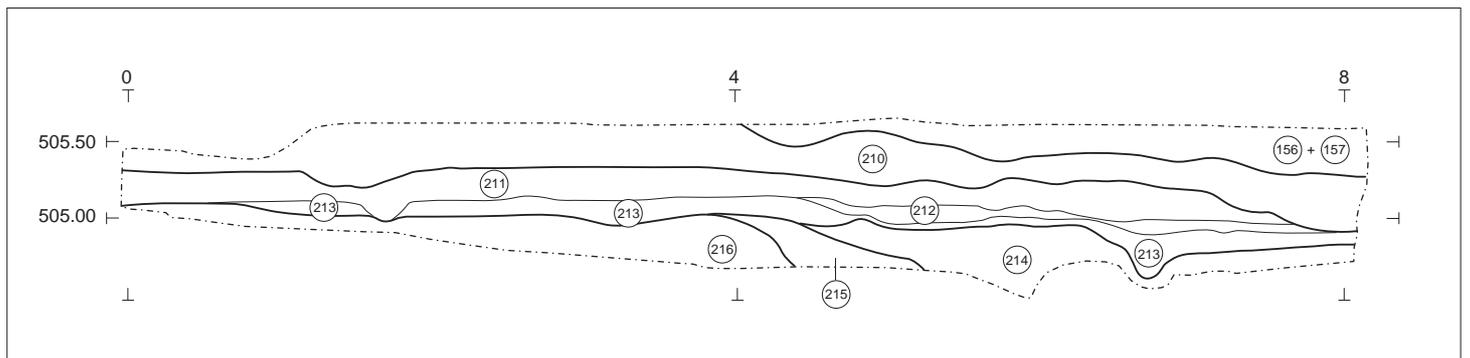
STG 309



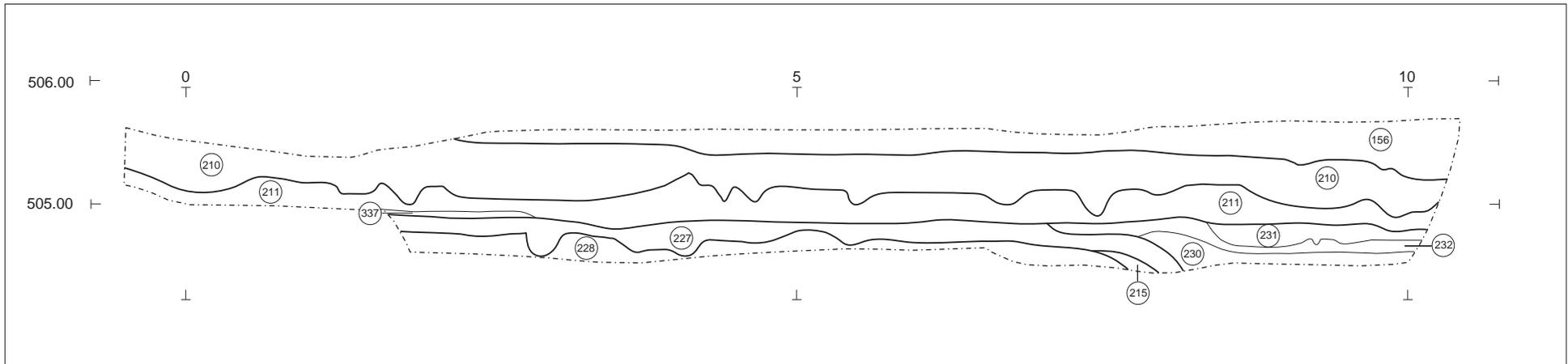
STG 308



STG 311



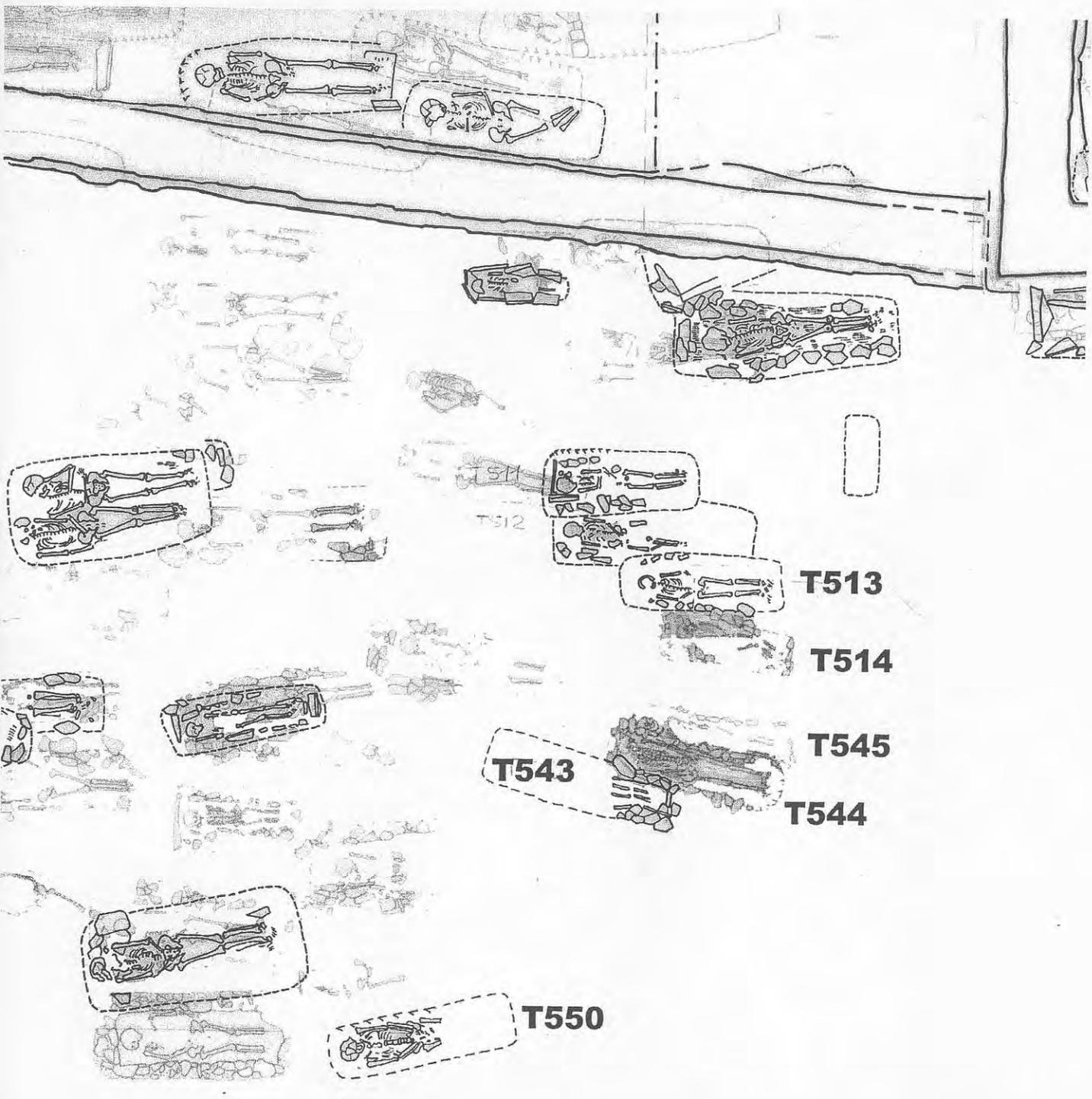
STG 335



Liste des tombes médiévales fouillées en 2000

N°	Cimetière	Orientation	Type de tombe	Aménagements et observations	Alt. niveau d'apparition	Alt. Fond de fosse	Mobilier	N° inv.	Squelette	Bras gauche	Bras droit	Age	Post. à : Sur, Recoupe :	Ant. à, Sous... Coupé par	Carré	Profil n°	Plan n°
T513	Sud de l'annexe	Est-ouest	Fosse simple en pleine terre		506,32~	505,88	1 tesson céram.	4390	Sur le dos	A	A	Enfant	> T512, > T514, > position 160	< T448	69/70 - 234	296	316, 317, 318 , 320
T514	Sud de l'annexe	Est-ouest	Cercueil	- Fosse de forme quadrangulaire - Calage de schistes - Traces de bois - Effet de compression au niveau du thorax, des bras et de la ceinture scapulaire.	506,32~	505,84	-	-	Sur le dos	C	C	Enfant	> position 160	< T513	69/70 - 233/234	-	316, 317, 320, 318
T543	Sud de l'annexe	Est-ouest	Coffre dallé	- Fosse de forme rectangulaire - coffre en dalles	506,24~	506,00	1 agrafe à double croche en bronze 1 fragm. de fer	4393 4413	Sur le dos	C	?	Enfant	> T544 > position 158 > position 160 > position 200		68/69 - 232	-	317, 318 , 320,
T544	Sud de l'annexe	Est-ouest	Cercueil	- Fosse de forme rectangulaire - Calage de schistes - Traces de planche sous le squelette - Négatifs de planches verticales - Effet de paroi au niveau des bras et des jambes.	506,05~	505,85	1 tesson céram.	4452	Sur le dos	C	C	Enfant	> T545 > position 160 > position 200	< T543	69/70 - 232	-	324, 327
T545	Sud de l'annexe	Est-ouest	Cercueil	- Fosse de forme rectangulaire - Calage de schistes - Traces de bois dif-fuses - Effet de compression au niveau de la cage thoracique	505,99~	505,59	1 tesson céram. 1 fragm de vase en pierre ollaire	4857 4856	Sur le dos	C	C	Enfant	> position 160 > position 162 > position 200	< T544 < pos. 159	68/69 - 232	-	324, 331
T550	Sud de l'annexe	Est-ouest	Cercueil	- Traces de bois dif-fuses	506,20~	506,08			Sur le dos	C	C	Adulte	> position 200	< T458 ?	65/66 - 229/230	-	160, 346

> postérieur à...
< antérieur à...



T513

T514

T545

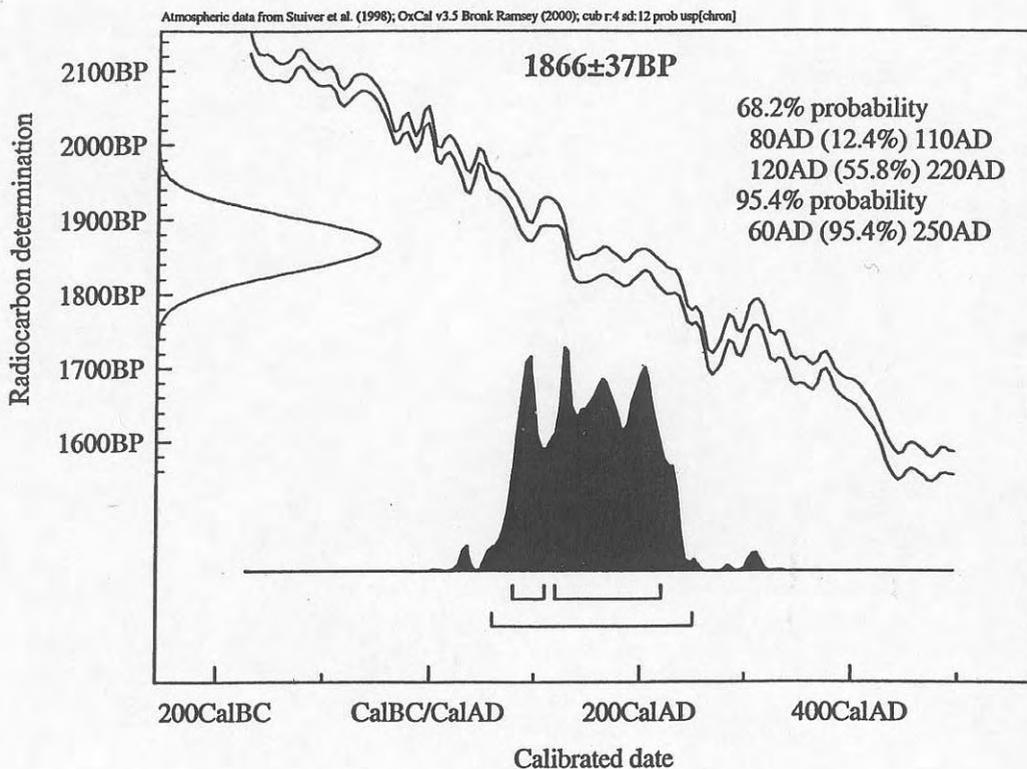
T544

T543

T550



SSS 4853



SSS 2000

Planche de coulage STR/POS 202

= 2° état de l'aménagement de berge

Datation C14 calibrée à 2 sigma

SION-SOUS-LE-SCEX
CAMPAGNE DE FOUILLES 2000

LISTE DES TOMBES FOUILLEES DURANT L'ANNEE 2000

N°	Epoque :	Dessin n°	Remarque :
T513	historique (Haut Moyen Age)	318	
T514	historique (Haut Moyen Age)	318	
T543	historique (Haut Moyen Age)	320 + 322	= Position 184
T544	historique (Haut Moyen Age)	324 + 327	
T545	historique (Haut Moyen Age)	331	
T546	protohistorique (La Tène)	fouille ARIA	= Position 240
T547	protohistorique (La Tène)	fouille ARIA	= Position 234
T548	protohistorique (La Tène)	fouille ARIA	= Position 235
T549	protohistorique (La Tène)	fouille ARIA	= Position 244
T550	historique (Haut Moyen Age)	346	
T551	protohistorique (La Tène)	fouille ARIA	sans n°de position

TOTAL : 11 sépultures.